



GUIDE DES ÉTUDES

2020-2021

FINANCE

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

INFORMATIQUE

MATHÉMATIQUES

SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

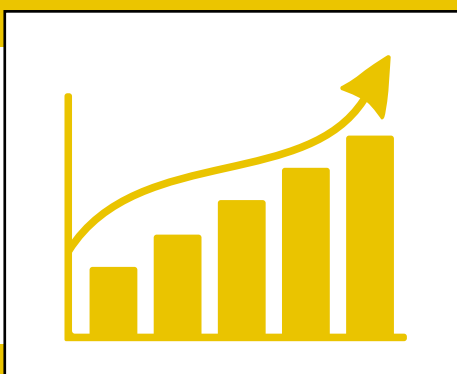
SUP Formations
Certification

Service Universitaire
de la Pédagogie

FILIÈRE FINANCE

MASTER MENTION FINANCE

- Parcours Management Administratif et Financier des Entreprises (MAFE)



UNIVERSITÉ de
FRANCHE-COMTÉ

CTU
Centre de Télé-enseignement
Universitaire

UBFC
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Sommaire

1 - CONTACTS	3
2 - L'ÉQUIPE DU SUP-FC	4
3 - INTRODUCTION	6
4 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	7
5 - INSCRIPTION	9
1 - Condition d'accès	9
2 - Transfert du dossier universitaire	9
3 - Dispense / Equivalence / Dérogation / Validations d'acquis : VAE VA VES	9
4 - Stagiaires / Salariés en formation continue	10
5 - Etudiants boursiers	10
6 - Carte d'étudiant	10
7 - Aménagement des examens pour étudiants en situation de handicap	11
8 - Auditeurs libres	11
9 - Etudiants étrangers	11
10 - Annulation d'inscription	11
6 - ORGANISATION ET M3C	13
1 - Organisation des cursus	13
2 - Evaluation	13
3 - Validation de la licence	14
4 - Validation du master	14
5 - Mention	14
6 - Poursuite des études sur 3 semestres simultanément	15
7 - Modalités de contrôle des connaissances (M3C)	15
7 - COÛT DE LA FORMATION	16
8 - COURS ET ÉVALUATION	18
1 - Les cours	18
2 - Les productions des étudiants	18
3 - Les examens	18
4 - Les stages et conventions	19
1 - Pour les filières Mathématique, FLE, Géographie, Finance, Informatique	19
2 - Pour la filière AES	20
3 - Pour la filière HISTOIRE	20
9 - PIX & TOEIC	21
10 - ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIVERSITAIRE, ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL	23
11 - EXAMENS À L'ÉTRANGER	24
1 - Note aux étudiants résidant à l'étranger ou dans les DOM-TOM	24
2 - Réglementation pour les examens à l'étranger	26
12 - CALENDRIER GÉNÉRAL	27
13 - GÉNÉRALITÉS SUR LA FILIÈRE FINANCE	28
1 - Master 1	28
2 - Master 2	28
1 - Objectifs	28
2 - Débouchés	28
3 - Recrutement	28
4 - Organisation	28
14 - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FILIÈRE	30
15 - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES (M3C)	31
16 - Structure du master 1	32
17 - Descriptif des enseignements du master 1	33
18 - Structure du master 2	53
19 - Descriptif des enseignements du master 2	54
20 - CALENDRIER DES EXAMENS	69
1 - Master Finance parcours Manag admin finan ent 1re année CTU	69
1 - SESSION 1	69
2 - SESSION 2	71

2 - Master Finance parcours Manag admin finan ent 2e année CTU	73
1 - SESSION 1	73

1 - CONTACTS

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE CENTRE DE TELE-ENSEIGNEMENT

Directeur : **Fabrice Bouquet**

Directrice Adjointe : **Mathilde Bugnon-Henriet**

Directrice des études : **Fabienne Oguer**

Responsable des services administratifs : **Catherine Hamelin**

Filière FINANCE

Responsable pédagogique : **Evelyne Poincelot**

Adresse postale :

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE SUP-FC / CTU Bâtiment Bachelier Avenue de l'Observatoire
BP 31811 25030 BESANÇON CEDEX

Scolarité de la filière : **Mottas Nadège**

Adresse électronique : **ctu-finance@univ-fcomte.fr**

Téléphone : **03 81 66 58 78**

Site internet de la filière : **<https://ctu.univ-fcomte.fr/filiere-geographie>**

2 - L'ÉQUIPE DU SUP-FC

L'équipe du Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) :

Directeur	Fabrice Bouquet
Directrice adjointe	Mathilde Bugnon-Henriet
Responsable des services administratifs	Catherine Hamelin

Centre de Télé-enseignement Universitaire :

Directrice des Études	Fabienne Oguer
Responsable Scolarité	Amélie Gomez

Filière AES	Responsable pédagogique Scolarité	Fabienne Oguer Stéphanie Jubin
Filière FLE	Responsable pédagogique Scolarité	Sophie Othman Karinne Guénard
Filière Géographie	Responsable pédagogique Scolarité	Alexandre Moine Nadège Mottas
Filière Finance	Responsable pédagogique Scolarité	Evelyne Poincelot Nadège Mottas
Filière Histoire	Responsable pédagogique Scolarité	Karin Mackowiak Anne-Laure Racle
Filière Informatique	Responsable pédagogique Scolarité	Fabien Peureux Christelle Jacquemin
Filière Mathématique	Responsable pédagogique Scolarité Licence et Master Scolarité du master MEEF	Bruno Saussereau Élisabeth Féry Isabelle Chefson
Filière SPI	Responsable pédagogique Scolarité	Didier Chamagne Isabelle Chefson
DAEU	Responsable pédagogique Scolarité	Fabien Picaud Isabelle Chefson
Capacité en droit	Responsable pédagogique Scolarité	Fabienne Oguer Stéphanie Jubin

Centre de certification :

Responsable pédagogique	Christophe Lang
Correspondant	Alexandre Meutelet
Scolarité	Constance WALGER

■ 3 - INTRODUCTION

Attention

Nous vous invitons à lire attentivement la partie générale, avant d'aborder les pages se rapportant au diplôme que vous préparez, dans la mesure où le non-respect de certaines démarches obligatoires peut remettre en cause le processus d'inscription lui-même.

Les demandes de renseignement doivent être adressées par courriel à la scolarité de la filière concernée (voir coordonnées en début de guide).

Merci de bien préciser dans votre correspondance :

- vos nom, prénom, adresse postale complète, adresse électronique (et, si vous êtes déjà étudiant(e) de l'université de Franche-Comté, votre numéro d'étudiant(e)) ;
- le diplôme et l'année concernés.

L'ensemble du personnel administratif et enseignant s'efforcera de vous accompagner au mieux dans votre démarche de formation, et vous souhaite le meilleur parcours possible.

4 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU) fait partie du Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) composante de l'Université de Franche-Comté avec :

Une **mission** : l'Enseignement À Distance (EAD) qui s'adresse :

- aux personnes empêchées d'assister aux cours, à celles qui souhaitent reprendre leurs études ou compléter leur formation, ou celles en activité qui veulent mettre à jour leurs compétences,
- aux étudiants inscrits en présentiel qui souhaitent réaliser une deuxième inscription, à ceux qui ne trouvent pas ces formations dans leur établissement ou leur pays, . . .

L'enseignement à distance dispense une formation identique à celle assurée en présentiel, avec une souplesse supplémentaire d'organisation.

Un **encadrement pédagogique** de près de 200 enseignants de l'université, et de près d'une trentaine de personnalités extérieures qui y interviennent.

Des **moyens** : cours en ligne et/ou photocopiés, exercices, devoirs, corrigés, regroupements pédagogiques à Besançon, activités pédagogiques en ligne, par le biais d'une plate-forme de formation à distance avec accès sécurisé (Moodle).

Une **préparation à l'entrée à l'université** :

- le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU).
 - option lettres : DAEU A, proposé uniquement en présentiel.
 - option sciences : DAEU B, à distance, avec possibilité de tutorat présentiel.
- la capacité en droit.

De **multiples formations**, réparties en huit filières :

- Administration Économique et Sociale (AES) : *licence* (options « Études Territoriales et Politiques » et « Administration et Gestion des Entreprises »),
- Français Langue Étrangère (FLE) : *master* 1 et 2,
- Géographie : *master* 1 et 2,
- Finance : *master* 1 et 2,
- Histoire : *licence*, *master* 1 et 2,
- Informatique : *licence* 3e année uniquement, *master* 1 et 2 Informatique Avancé et Applications (I2A), Développement et Validation de Logiciel (DVL), Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et systèmes (ITVL).
- Mathématique : *licence*, *master* 1 et 2, *master enseignement* 1 et 2,
- Sciences pour l'ingénieur : *licence* 3e année uniquement.

Des **diplômes nationaux** : les diplômes obtenus par l'enseignement à distance sont des diplômes nationaux délivrés par l'université de Franche-Comté, au même titre que s'ils avaient été préparés en enseignement présentiel.

Des **partenariats internationaux** : la Suisse avec la FS-CH (formation à distance suisse), l'université de Djibouti, l'université du Luxembourg, etc.

Un **réseau** : l'université de Franche-Comté est membre :

- de la Fédération Interuniversitaire du Télé-enseignement de l'Est (FIT-Est) qui regroupe quatre universités du nord-est disposant d'un centre de télé-enseignement :

CTU de Franche-Comté	ctu@univ-fcomte.fr	+33 381 665 870
CFOAD de Dijon	cfoad@u-bourgogne.fr	+33 380 395 090
ÉRUDI de Nancy	erudi-contact@univ-lorraine.fr	+33 354 504 670
SEPAD de Reims	sepad@univ-reims.fr	+33 326 918 666

- de la Fédération Inter-universitaire de l'Enseignement à Distance (FIED), à laquelle sont affiliées 35 universités françaises fortement impliquées dans l'enseignement à distance (site internet : <http://www.fied.fr>). Ce réseau permet de couvrir l'ensemble des disciplines universitaires françaises.

5 - INSCRIPTION

Certaines règles fondamentales régissent l'inscription, quelle que soit la filière envisagée. L'observation scrupuleuse de chacune d'elles conditionne tout le processus d'inscription ; à l'inverse, toute négligence dans ce domaine est susceptible, dans certains cas, de remettre en cause l'inscription elle-même. Aussi, nous vous demandons d'être très vigilant par rapport aux différentes étapes de la procédure.

Dans le dossier de candidature en ligne, vous trouverez une liste récapitulative des pièces à fournir. **Un dossier incomplet ne pourra pas donner lieu à une inscription.**

1 - Condition d'accès

Le titre requis pour l'accès à l'enseignement supérieur, en licence, est le baccalauréat, ou un titre admis en équivalence. Une copie de ce diplôme est demandé dans le dossier.

L'accès à la licence au-delà du premier semestre est possible :

- à la suite de validations d'acquis,
- aux étudiants issus d'une autre filière de formation.

La commission d'admission statue, au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, sur le bien-fondé de son admission directe en licence à un niveau autre que le premier semestre.

Le titre requis pour l'accès en master première année (M1) est la licence, cette admission peut être faite sur dossier où une attention particulière sera portée sur la mention et/ou le parcours suivis. L'accès en master deuxième année (M2) nécessite l'obtention du master première année de la même mention. Attention, l'accès en M1 n'est pas de droit, il est soumis à candidature. L'admission est prononcée après avis de la commission d'admission en M1 qui statue au vu du dossier du candidat.

2 - Transfert du dossier universitaire

C'est une étape essentielle de la procédure. Elle concerne toute personne ayant été inscrite antérieurement dans une autre université.

Le principe en est simple : le dossier universitaire « suit » un étudiant : vous devez donc demander à la dernière université fréquentée de procéder au transfert de votre dossier à l'Université de Franche-Comté. Cette démarche s'impose même si votre dernière inscription date de plusieurs années. Nous insistons sur son **caractère obligatoire** : en effet, nous ne pouvons enregistrer votre inscription qu'après réception de votre dossier transféré, sur la base de l'avis porté par votre université d'origine. Dans le souci de ne pas pénaliser les étudiants, nous pouvons adresser les premiers cours avant que les dossiers de transfert ne nous parviennent, mais l'envoi de cours ne signifie pas que l'inscription universitaire est, *ipso facto*, acceptée. Vous comprendrez donc qu'il est de votre intérêt d'engager **le plus tôt possible** cette procédure.

3 - Dispense / Equivalence / Dérogation / Validations d'acquis : VAE VA VES

Eléments issus du décret numéro 2013-756 du 19 août 2013.

Pour les étudiants n'ayant pas le titre requis pour accéder au cursus envisagé par télé-enseignement ou qui souhaitent être dispensés de certaines unités d'enseignement, le décret du 19 août 2013 permet de faire valoir des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

Les **demandes de validation d'acquis** s'effectuent au même moment que le dépôt de candidature pour une entrée en formation. Les personnes sollicitant une validation d'acquis doivent joindre à leur dossier de candidature un certain nombre de justificatifs (diplômes, attestations, relevés de notes, contrats de travail, fiche de poste, etc.). **Toutes les demandes sont instruites par la commission d'admission**. Avant le début des cours, un avis est adressé au candidat, indiquant les unités dont il est dispensé et celles qu'il lui reste à obtenir pour valider le diplôme envisagé.

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme par reconnaissance de votre parcours professionnel et personnel à condition de justifier **au minimum** de trois années d'expériences **en rapport avec le contenu du diplôme souhaité** (Art. L.613-3 à L.613-6 du Code de l'éducation, art. R.613-33 à R.613-37 du Code de l'éducation). La validation des acquis de l'expérience relève d'un jury spécifique et d'une démarche auprès des services de Formation Continue &

Alternance de l'Université.

La **Validation des Acquis (VA)** permet d'accéder directement à une formation universitaire, sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (*Art. L.613-5 du Code de l'éducation, art. D.613-38 à D.613-50 du Code de l'éducation*). La validation des acquis est examinée par la commission d'admission.

La **Validation des Études Supérieures (VES)** vous permet d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme par reconnaissance des études supérieures suivies en France ou à l'étranger. Sont reconnues les études réalisées dans un organisme public ou privé, quelles qu'en aient été les modalités ou la durée (*Art. L.613-3 et L.613-4 du Code de l'éducation, art. R.613-32 à R.613-37 du Code de l'éducation*). La validation des études supérieures relève du jury du diplôme concerné.

Pour ces trois procédures, le candidat peut bénéficier du conseil du service de Formation Continue & Alternance ([SEFOC'AL](#)) de l'Université de Franche-Comté.

4 - Stagiaires / Salariés en formation continue

Il existe plusieurs cas possibles selon que la formation est, ou non, prise en charge :

Personnes dont le coût de la formation est pris en charge :

- par l'employeur ou par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de l'employeur, au titre du plan de formation, d'une période de professionnalisation, d'un contrat de professionnalisation ou du Compte Personnel de Formation (CPF),
- par un OPCACIF (FONGECIF par exemple) au titre du Congé Individuel de Formation (CIF), de la formation Hors Temps de Travail ou du congés examens.

Personnes dont le statut leur permet de percevoir une indemnisation durant la formation sans prise en charge du coût de la formation :

- au titre du congé de formation professionnelle (fonctionnaire),
- au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Les stagiaires/salariés pris en formation continue sont tenus de rendre l'ensemble des devoirs et d'être présents aux examens. Pour toute inscription dans le cadre de la formation continue, de demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez directement le service de Formation Continue de l'Université de Franche-Comté :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36A Avenue de l'Observatoire 25030 BESANCON CEDEX
<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>
Courriel : sefocal@univ-fcomte.fr
Accueil : +33 381 666 121

5 - Etudiants boursiers

Conformément à la réglementation en vigueur (article D-821-1 du code de l'éducation et circulaire 2016-88 du 06-06-2016 et principe de l'annexe 1 (2ème phrase) de la circulaire des bourses : n°26 du 27 juin 2019), **il est obligatoire pour les étudiants boursiers d'être assidus aux cours, de rendre tous les devoirs et d'être présents à toutes les épreuves des examens.** Le non-respect de l'une des obligations citées entraînera le reversement de la bourse.

Les étudiants boursiers devront s'inscrire à temps plein, soit 60 ECTS (7,00 € (papier + web) ou 5,90 € (web uniquement) par ECTS pour les frais pédagogiques).

La date limite d'inscription est fixée au 11 octobre 2020 (cf. calendrier universitaire).

6 - Carte d'étudiant

Une carte d'étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au CTU en diplôme principal. Cette carte est envoyée par courrier.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, merci donc de ne pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

7 - Aménagement des examens pour étudiants en situation de handicap

L'Université de Franche-Comté a mis en place des mesures spécifiques destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants en difficulté ou en handicap (qu'il soit définitif ou temporaire).

Sauf handicap temporaire ou modification récente de votre état de santé, vous devez informer le CTU et vous adresser également au référent handicap de la Médecine Préventive (adresse ci-dessous) au minimum 6 semaines avant le début de vos examens.

Médecine Préventive Universitaire
45 avenue de l'Observatoire
BP 1535
25009 BESANCON CEDEX
Téléphone : +33 381 666 130
Courriel : sumpps@univ-fcomte.fr ou sumpps-handicap@univ-fcomte.fr

Les étudiants bénéficiaires de ces mesures spécifiques pour les examens devront obligatoirement fournir à la scolarité du CTU la **proposition** d'aménagement délivrée par le service de médecine préventive, lors de l'inscription aux examens. Passé ce délai, la demande ne sera pas étudiée. L'autorité administrative compétente statuera sur la proposition et informera l'étudiant de la décision. En cas d'annulation de présence aux épreuves, l'étudiant doit en avvertir le plus rapidement possible le service scolarité et le responsable pédagogique.

8 - Auditeurs libres

Il est possible de bénéficier de cours en qualité d'auditeur libre, dans une approche de culture générale ou de formation permanente. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs libres, la demande d'inscription en qualité d'auditeur libre sera soumise à l'avis du responsable de la filière ou du directeur.

Une inscription donne la possibilité de suivre **4** unités d'enseignement au sein d'une même composante. L'auditeur libre peut alors suivre les enseignements des cours magistraux, et certains travaux dirigés, avec accord de la composante. Il n'est pas autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les UE composées en totalité ou en partie de projets ou stages.

L'étudiant ne pourra pas se présenter aux examens, mais sera autorisé à effectuer des devoirs et des exercices, les notes obtenues lui permettront de connaître son niveau, mais en aucun cas ne seront prises en compte en cas d'inscription ultérieure.

Une seule inscription en tant qu'auditeur libre peut être prise par année universitaire.

Le montant des droits d'inscription est fixé à 100 €, l'auditeur libre devra aussi s'acquitter de droits pédagogiques, soit 11,80 € par ECTS.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris des droits pédagogiques) n'est autorisée pour les auditeurs libres.

9 - Etudiants étrangers

Décret no 71-376 du 13 mai 1971 et arrêtés du 21 novembre 2003 et 28 septembre 2005.

Les personnes de nationalité étrangère, titulaires d'un diplôme étranger et qui n'ont jamais été inscrites dans une université française, doivent déposer une demande d'admission préalable s'ils candidatent pour une L1. Il convient de s'adresser au service d'action culturelle de l'ambassade de France dans son pays de résidence **au moins 10 mois avant le début des études.**

Les étudiants étrangers sans diplôme universitaire français résidant et travaillant en France ne sont pas dispensés de la procédure de demande d'admission préalable. Ils doivent effectuer les formalités nécessaires directement auprès de la présidence de l'université et non pas auprès de l'ambassade de France de leur pays, en retirant le dossier avant le 15 janvier et en présentant leur titre de séjour.

10 - Annulation d'inscription

Lorsque l'inscription a été enregistrée, il n'est plus possible de l'annuler, sauf dans un cas précis : refus de la commission pédagogique d'accorder une dispense demandée (par validation d'acquis) alors que l'inscription a déjà été enregistrée.

En aucune manière, une demande d'annulation et de remboursement ne sera satisfaite si elle est formulée à cause d'un mauvais choix d'orientation, par sous-estimation du travail représenté par des études suivies par télé-enseignement, ou en cas de non-ouverture de centre d'examen à l'étranger.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'Université de Franche-Comté du 27 mai 2014, « *les étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire peuvent être remboursés des droits d'inscription (dans les conditions de l'arrêté annuel fixant les taux des droits de scolarité) à condition que leur demande ait été formulée par écrit et réceptionnée par la composante avant le 30 septembre de l'année universitaire en cours* », aucun droit universitaire ne sera remboursé après cette date.

Concernant les droits pédagogiques, aucun remboursement ne pourra être effectué à partir du moment où l'étudiant a eu accès aux cours (via la plate-forme ou l'envoi papier).

Pour les auditeurs libres, aucun remboursement des droits d'inscription et des droits pédagogiques ne peut être effectué.

6 - ORGANISATION ET M3C

1 - Organisation des cursus

Chaque diplôme (licence ou master) proposé se décompose en plusieurs années universitaires, chaque année étant elle-même composée de deux semestres universitaires.

Chaque semestre universitaire représente 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

- La licence est obtenue dès lors que l'étudiant a capitalisé 180 ECTS (soit 6 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique de la licence en question.
- Le master est obtenu dès lors que l'étudiant a capitalisé 120 ECTS (soit 4 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique du master en question.

Chacune des années de licence et de master peut être préparée en demi-vitesse (sauf exception). C'est un rythme d'étude adapté aux personnes ne pouvant pas suivre leurs études à plein temps comme les salariés, mais cela est ouvert à tous (hors boursiers). Ce rythme permet de répartir globalement les enseignements sur l'année universitaire en réorganisant les semestres administratifs en période. En temps normal un étudiant suit le semestre 1 (ou 3, 5, 7 ou 9) sur la période d'octobre à janvier et le semestre 2 (ou 4, 6, 8 ou 10) sur la période de février à mai, soit une année de diplôme sur une année universitaire.

Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant va suivre 1 demi-année de diplôme (1 semestre) sur une année universitaire, donc d'octobre à mai (et non seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année suivante d'octobre à mai, etc. En validant un semestre complet par an, l'étudiant pourra bénéficier de la compensation par semestre quand cela est possible. Si le semestre n'est pas complètement validé, l'étudiant pourra s'inscrire au semestre suivant en plus des modules non validés (sauf lors du passage de la L3 au M1, ou du M1 au M2). Cela ne change rien pour les étudiants à vitesse dite normale.

Il y a des cours des 2 semestres dans chacune des périodes (octobre à janvier et février à mai). Pour visualiser cela, reportez-vous aux tableaux en début de présentation de diplôme. Vous pouvez retrouver une présentation de la demi-vitesse sous forme de vidéo à l'adresse suivante : <https://youtu.be/XzDNZDyV7ok>

2 - Evaluation

Chaque semestre comporte

- des *unités d'enseignement* (UE), qui sont des modules indépendants et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires
- des *éléments constitutifs* (EC), qui sont de même des sous-modules indépendants et capitalisables.

Les UE et les EC sont constitués d'activités de cours, de travaux dirigés ou de travaux pratiques, et font l'objet d'une évaluation propre, soit dans un mode de contrôle continu (CC), soit dans un mode de contrôle terminal (CT).

- Le *contrôle continu* consiste à évaluer l'étudiant par une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales et/ou pratiques, qui sont organisées dans le cadre des périodes d'enseignement.
- Le *contrôle terminal* prend la forme, pour chaque session, d'une unique épreuve, commune à tous les étudiants, qui se déroule à l'issue des enseignements de la période concernée (première session en janvier puis en mai) et de l'année (seconde session en août).

Toutes les épreuves sont **obligatoires** : en cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'EC/UE, le semestre et l'année correspondants auront comme résultat "**Défaillant**". Si l'absence est **justifiée** dans les 3 jours ouvrés, l'EC ou UE concernée se voit attribuer la note 0/20 **sur demande écrite** de l'étudiant, sinon il reste "**Défaillant**".

Coefficients, dispenses et validations d'acquis :

- Les *coefficients* des UE et EC dans le calcul des résultats sont donnés par les ECTS attachés à ces UE et EC.
- Toute UE et tout EC obtenus par **dispense** se voient attribuer le coefficient 0 pour le calcul des résultats.
- Toute UE et tout EC obtenus par **validation d'acquis** se voient attribuer la note fictive de 10/20 pour le calcul des résultats. Cette validation d'acquis est définitive.

3 - Validation de la licence

- Un EC est acquis dès lors que sa note est au moins égale à 10/20. S'il fait l'objet d'une 2ème session, sa note finale est donnée par la plus grande des deux notes de 1ère session et de 2ème session. Il est permis de conserver une note inférieure à 10/20 pendant un an, à condition d'en faire la demande **au moment de l'inscription**.
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des éléments pédagogiques qui la composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des résultats obtenus aux UE qui le composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Une année est acquise si chacun des deux semestres est acquis ou dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Lorsqu'un EC est acquis, il ne peut pas être repassé dans une session suivante (de l'année ou des années suivantes). Il en est de même pour une UE ou un semestre.

4 - Validation du master

- Un EC est acquis dès lors que sa note est au moins égale à 10/20. S'il fait l'objet d'une 2ème session, sa note finale est donnée par la plus grande des deux notes de 1ère session et de 2ème session. Il est permis de conserver une note inférieure à 10/20 (mais supérieure ou égale à 8) pendant un an, à condition d'en faire la demande **au moment de l'inscription**.
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des résultats obtenus aux UE qui le composent est au moins égale à 10/20, à condition que chaque UE ait une note au moins égale à 8/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Une année est acquise si chacun des deux semestres est acquis. Elle est également acquise dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est au moins égale à 10/20, dans le cas où aucun des deux semestres n'est constitué exclusivement d'unités de stage, mémoires ou projets tutorés, et à condition que chaque UE ait une note au moins égale à 8/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Lorsqu'un EC est acquis, il ne peut pas être repassé dans une session suivante (de l'année ou des années suivantes). Il en est de même pour une UE ou un semestre.

5 - Mention

Chaque année de diplôme validée est sanctionnée par une mention qui dépend de la moyenne obtenue sur l'année du diplôme considéré :

Mention <i>Passable</i>	si $10 \leq \text{Moyenne} < 12$
Mention <i>Assez Bien</i>	si $12 \leq \text{Moyenne} < 14$
Mention <i>Bien</i>	si $14 \leq \text{Moyenne} < 16$

Mention <i>Très bien</i>	16 si Moyenne \geq 16
--------------------------	----------------------------

La mention au diplôme (licence et master) est donnée par la mention de la dernière année de ce diplôme (troisième année pour la licence, deuxième année pour le master).

6 - Poursuite des études sur 3 semestres simultanément

- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant.
- La poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant.
- La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.
- En master, l'accès au M2 n'est possible que si le M1 est validé.

En licence, un étudiant poursuivant son cursus avec un semestre non validé veillera, dans son choix des éléments pédagogiques auxquels il s'inscrit, à tenir compte des dates d'examen, car les épreuves des années L1, L2 et L3 se déroulent sur la même période.

7 - Modalités de contrôle des connaissances (M3C)

Vous pouvez consulter les M3C complètes de la formation sur le site internet du CTU : <https://ctu.univ-fcomte.fr/m3c>

7 - COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

- **droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2020-2021 :
 - 170 € pour une inscription en licence, DAEU et Capacité
 - 243 € pour une inscription en master,
 - 100 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre),
- **droits pédagogiques** :
 - Frais d'accès aux cours
 - pour une inscription à titre individuel : 5,90 € par crédit ECTS pour la version électronique seule; 7,00 € par crédit ECTS pour la version électronique + support papier (lorsque la filière le propose et sous réserve de choisir l'option) ;
 - pour l'inscription en DAEU 150 € / module ou 500 € les 4 modules
 - pour une inscription non diplômante :
 - Version électronique : 11,80 € pour les 30 premiers crédits puis 5,90 €
 - Version électronique + Cours papier (seulement pour les filières le proposant) : 12,90 € pour les 30 premiers crédits puis 7€
 - pour une inscription au titre de la Formation Continue, 40 € par crédit ECTS en licence, 60 € par crédit ECTS en master.
 - Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances
 - France métropolitaine : 10 €
 - Europe ou DOM-TOM : 20 €
 - Reste du monde : 35 €
 - Frais d'envoi des supports de cours papier
 - France métropolitaine : 15 €
 - Europe + DOM-TOM : 30 €
 - Reste du monde : 50 €
 - Frais d'ouverture de centre d'examen à l'étranger : 95 € par période d'examen (de 1 à 3 par an)
 - Frais de co-diplômation pour le master DVL (informatique) : 200 €
 - Frais spécifique incluant l'ensemble des coûts pédagogiques pour le master ITVL : 3 557 €
 - Frais spécifique incluant l'ensemble des coûts pédagogiques pour la licence SPI : 600 €
- **sécurité sociale** : la cotisation Sécurité Sociale étudiante est supprimée depuis la rentrée 2018.
- **contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)** : 92 €.

ATTENTION! La CVEC doit être payée avant de pouvoir être inscrit. Elle est payable sur le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Consultation de copies** : Toute personne inscrite peut consulter sa copie pendant 1 an après la proclamation définitive des résultats. Un scan peut être délivré à titre onéreux sur demande écrite de l'intéressé. Le tarif est de 1,20 € par copie d'examen à régler par carte bancaire en ligne ; auxquels sont ajoutés 2,20 € de frais de traitement par demande.
- Les seuls titres de paiement admis sont :
 - le paiement par carte bancaire ;
 - le chèque bancaire ou postal ;
 - le virement bancaire (cf. RIB ci-dessous) en indiquant **impérativement** CTU dans le libellé du virement ainsi que le nom de l'étudiant.

RIB : 10071-25000-00001002577-08
IBAN : FR76-1007-1250-0000-0010-0257-708
BIC : TRPUFRP1

Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre **impérativement** le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.

Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de l'**Agent comptable de l'Université de Franche-Comté**.

8 - COURS ET ÉVALUATION

1 - Les cours

Les cours sont consultables de deux façons :

- en version électronique : l'accès est possible à partir du 12 octobre 2020 (correspondant au début des cours), sous réserve d'être inscrit pédagogiquement ;
- en version papier : sous réserve que l'option ait été choisie et que le diplôme préparé utilise ce format.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux documents de cours ne sont accessibles qu'en version électronique et ne sont pas diffusés en version papier. Merci de vérifier sur le guide ou sur la fiche pédagogique.

L'envoi des cours s'effectue généralement dès réception du dossier complet afin de vous permettre de commencer à vous familiariser avec les questions au programme. Les colis étant particulièrement volumineux, il est donc conseillé de prendre toutes les dispositions adéquates pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Nous vous proposons, dans ce guide, une brève présentation de chaque élément, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques.

Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation.

En particulier, la publication sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

2 - Les productions des étudiants

Lors de vos productions écrites et orales, nous vous rappelons que vous devez respecter la propriété intellectuelle.

Plagiat - La loi française et l'université considèrent le plagiat comme une faute grave, qui est sanctionnée par la loi. Le plagiat est le fait de copier, tout ou partie du travail d'autrui, sans en citer l'origine et les références, afin de le faire passer pour sien.

Citations et reproductions d'œuvres - Il est permis de citer le texte d'un auteur, sans son autorisation, dans le cadre du « Droit de courte citation ». Cette permission est cependant conditionnée à un certain nombre de contraintes définies dans l'article L122-5, 3° du Code de la Propriété Intellectuelle : « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

En outre, conformément à la loi du 1er août 2006, relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite Loi DADVSI), la reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres sont permises à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Cette exception pédagogique s'applique sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source de l'œuvre à laquelle ils appartiennent.

De plus, l'université ne pourra être tenue responsable de la représentation illégale de documents tiers par l'auteur.

3 - Les examens

Pour pouvoir participer aux examens, chaque étudiant doit s'inscrire préalablement depuis l'ENT (<http://ent.univ-fcomte.fr>) dans l'onglet CTU, rubrique Inscription aux examens.

L'inscription aux examens est ouverte environ 6 semaines avant les examens, pendant une dizaine de jours (voir le calendrier dans la partie [calendrier général](#)). Les étudiants sont prévenus de l'ouverture de l'inscription aux examens par courriel sur leur boîte universitaire.

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un justificatif dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Sinon, vous serez considéré comme « défaillant ».

Examens à Besançon

Les examens ont lieu au Centre de Télé-enseignement de Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, . . .) sont accessibles sur le site internet du [CTU](#) dans la rubrique Examens.

Les convocations sont envoyées en temps utile à l'adresse courriel fournie par l'université.

Les étudiants domiciliés en France ou dans les pays proches, devront obligatoirement se présenter au centre de télé-enseignement pour les examens.

Examen dans un centre à l'étranger (voir chapitre dédié [Examens à l'étranger](#))

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen à l'étranger (sauf pays indiqués dans la note aux étudiants résidant à l'étranger) pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir en France.

Une liste des centres avec lesquels le CTU a déjà travaillé est indiquée sur le site internet et sera également fournie sur l'ENT.

En cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du CTU. Des contraintes très strictes s'appliquent cependant à cette opération :

- Elle doit se faire sous la responsabilité de l'ambassade de France du pays de résidence : c'est à l'étudiant qu'il appartient, **avant** sa demande d'inscription, de vérifier les centres ouverts sur le site. En l'absence de centre, il devra se mettre en rapport avec le secrétariat du CTU et ensuite devra contacter l'ambassade (consulat, centre français...) pour solliciter son accord. La circulaire précisant les conditions réglementaires imposées (notamment : simultanéité des épreuves quel que soit le décalage horaire) est fournie avec le dossier d'inscription.
- Il est obligatoire de joindre la demande d'ouverture du centre d'écrit, hors France métropolitaine, au dossier d'inscription **pour validation**. L'inscription ne pourra s'effectuer **sans l'accord explicite** du CTU, et à la condition que l'étudiant réside toute l'année à l'étranger.
- Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95 € sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer à l'étranger ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription.
- Les frais occasionnés pour l'organisation des épreuves seront totalement à la charge de l'étudiant (frais pouvant concerner les locaux, les surveillances, le retour obligatoire des copies par envoi express, etc.).
- L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du CTU et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examen aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

Télé-examens

Une troisième modalité est en place pour les examens mais nécessite du matériel. Elle est basée sur un principe de télésurveillance qui vous permet de composer vos contrôles terminaux chez vous. Pour bénéficier de la télésurveillance, vous pouvez informer la scolarité dès votre inscription. La procédure de validation est disponible à l'ouverture de la campagne de télésurveillance. En cas de doute vous pouvez faire un test préalable concernant le débit de votre connexion internet comme expliqué dans la [FAQ dédiée](#) sur notre site internet. Toute la procédure pour les télé-examens se termine une semaine avant l'ouverture des inscriptions aux examens, en général un peu plus d'un mois et demi avant le début des épreuves.

4 - Les stages et conventions

1 - Pour les filières Mathématique, FLE, Géographie, Finance, Informatique

Le stage de Master 2e année est d'une durée minimale de 16 semaines (hors FLE et MEEF) et ne peut excéder 24 semaines (924h maximum). Il se déroule dans une entreprise et son sujet est soumis à acceptation du responsable des stages. Il est formalisé par une convention de stage.

Pour les étudiants salariés, des modalités spécifiques peuvent être appliquées afin que ces étudiants puissent poursuivre normalement leur activité professionnelle durant la durée du stage, et ainsi conserver pleinement leur statut de salarié. Il s'agit traditionnellement d'identifier une mission, menée par l'étudiant dans son contexte professionnel, afin de l'utiliser comme support au travail attendu dans le cadre de cette UE. L'engagement pédagogique formalise cette mission en entreprise.

Nous encourageons les étudiants à prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités.

2 - Pour la filière AES

Le stage facultatif de Licence 3e année est d'une durée de quatre semaines. Il se déroule dans une entreprise ou une administration et son sujet est soumis à acceptation du responsable des stages. Il est formalisé par une convention de stage.

Nous encourageons les étudiants à prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités.

3 - Pour la filière HISTOIRE

Le stage découverte de Licence 3e année est d'une durée d'une semaine (35 heures). Il se déroule dans une entreprise et son sujet est soumis à acceptation du responsable des stages. Il est formalisé par une convention de stage.

Nous encourageons les étudiants à prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités.

9 - PIX & TOEIC

1 - PIX

Généralités

PIX est un certificat que les étudiants peuvent passer de manière volontaire. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie. Depuis 2018, PIX se substitue au Brevet informatique et internet (B2i) et à la Certification informatique et internet (C2i).

PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1 024 pix. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Il s'adresse en premier lieu aux étudiants, lycéens et collégiens mais l'objectif est bien de s'adresser également aux professionnels de tous secteurs et à l'ensemble des citoyens.

Objectifs principaux :

- **Développer ses compétences numériques**

Les apports de PIX au développement des compétences de chacun sont doubles :

1. PIX permet d'apprendre en se testant. Une part importante des épreuves PIX sont conçues sous la forme de défis à relever au cours desquels on développe ses compétences.
2. En s'appuyant sur les résultats des épreuves, PIX offre également des recommandations ciblées de formation.

Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposent d'un compte personnel sécurisé qui leur permet de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

- **Valoriser ses compétences numériques**

Obtenir le PIX

Le PIX est, nationalement, l'évaluation et la certification des compétences numériques. Les épreuves de préparation comme la certification évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique. Des modalités innovantes d'évaluation sont proposées, dépassant le cadre habituel des QCM et privilégiant la mesure in vivo de compétences à partir d'activités réalisées dans leur environnement numérique réel : interactions, manipulations de fichiers, résolutions de problèmes, productions créatives, évaluations par les pairs, etc.

Capitalisation

Votre score PIX est capitalisé et vous pourrez faire évoluer votre niveau au fur et à mesure des années.

Épreuves

L'épreuve de certification se déroulera en mai sur le site de Besançon.

Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

Informations diverses

Site officiel du PIX : <https://pix.fr/>

Attention, PIX est une certification indépendante de votre diplôme. C'est juste une opportunité qui vous est offerte par notre Université.

Dans chaque filière, pour vous préparer au PIX, il vous est possible de suivre l'unité optionnelle "Préparation au PIX".

2 - TOEIC

Ce module vous propose un parcours individualisé pour préparer et passer la certification du TOEIC.

Après un test de positionnement, vous aurez accès à un programme adapté à votre niveau. Vous serez accompagné par un enseignant-tuteur qui vous conseillera afin de vous préparer au mieux à la certification.

A l'issue de ce module de préparation, vous pourrez choisir de passer la certification sur le site de l'Université de Franche-Comté dans un panel de différentes dates (en lien avec la période des examens du SUP-FC/CTU) afin d'obtenir le TOEIC officiel.

10 - ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIVERSITAIRE, ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

TRÈS IMPORTANT!

Comme étudiant de l'Université de Franche-Comté, vous possédez une adresse électronique :

prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr

Toute la communication électronique institutionnelle de la part du CTU (convocations, résultats, courriers divers, . . .) aura lieu sur cette boîte aux lettres.

Il est donc **impératif d'activer** votre compte (appelé compte SESAME), depuis un navigateur internet, en vous munissant de votre INE et en allant sur :

https://acces.univ-fcomte.fr/etudiants/demActiverMail_etu.php

Attention lorsque vous saisissez votre numéro INE les lettres doivent être en minuscules.

Suivez les instructions, puis notez bien ou mémorisez les informations données :

- votre identifiant de connexion (en général : initiale du prénom suivie des 7 premières lettres du nom)
- votre mot de passe (combinaison de chiffres, lettres et caractères spéciaux répondant aux critères mentionnés)
- votre adresse électronique.

Connectez-vous ensuite une première fois, pour finaliser la validation de votre boîte électronique, sur le webmail universitaire :

<http://ent.univ-fcomte.fr> - Bouton Connexion - Onglet Bureau

Vous avez la possibilité, si vous possédez déjà une adresse électronique et ne désirez pas multiplier les consultations sur des boîtes courriels différentes, de **rediriger votre courrier** arrivant sur votre boîte étudiante vers votre adresse électronique habituelle.

Vous pouvez **changer votre mot de passe** ; pour ce faire, allez sur :

<https://acces.univ-fcomte.fr/etudiants/annuaireConsultationEtu.php>

Une fois tout ceci réalisé, vous avez accès à votre **Espace Numérique de Travail (ENT)** et, en particulier à la plate-forme d'enseignement Moodle.

Accès à l'espace numérique de travail : <http://ent.univ-fcomte.fr/>

Cliquez sur « Connexion » en haut à droite, identifiez-vous et cliquez sur « Valider ». Si tout se passe bien, vous êtes maintenant dans votre espace numérique de travail.

L'accès à la plate-forme Moodle se fait par l'onglet « Pédagogie ».

L'accès au Webmail universitaire se fait par l'onglet « Bureau ».

L'accès aux Résultats des examens se fait par l'onglet « Ma scolarité », **après la délibération du jury.**

Pour vous tenir au courant des démarches administratives, examens, dates etc., il est impératif que vous consultiez votre boîte aux lettres électronique à votre adresse d'étudiant (edu.univ-fcomte.fr). C'est à cette adresse que la scolarité et les enseignants vous contacteront.

11 - EXAMENS À L'ÉTRANGER

1 - Note aux étudiants résidant à l'étranger ou dans les DOM-TOM

Examens

Nous vous adressons cette note d'information afin de définir le cadre réglementaire et les modalités d'application de l'ouverture éventuelle d'un centre d'examen à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

D'une manière générale, la réglementation exclut toute obligation d'ouvrir des centres d'écrit extérieurs. Cependant, nous avons jusqu'ici essayé de mettre en œuvre, ponctuellement, un système d'épreuves hors de Besançon pour venir en aide aux étudiants concernés.

Dans tous les cas, nous vous informons qu'il sera impossible de composer hors de Besançon, si les conditions ci-après ne sont pas remplies :

- l'étudiant doit résider à l'étranger toute l'année (nous communiquer l'adresse à l'étranger);
- impossibilité absolue de venir en France;
- l'étudiant doit d'abord consulter sur le site du CTU la liste des centres d'examens avec lesquels le CTU a déjà travaillé (en cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du CTU); puis il doit solliciter l'accord de ce centre d'examens pour composer sur place;
- réception par le CTU de l'accord écrit du centre d'examens, sur l'application stricte des conditions d'examens (durée, documents autorisés, surveillance, etc), avec communication des nom et qualité de la personne chargée de la supervision des épreuves et engagement de surveillance des candidats composant localement. Cet accord vaut engagement de respect des conditions de déroulement des épreuves.
- **la simultanéité parfaite** avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves : le décalage horaire devra donc être pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques.
- l'engagement du centre d'examens d'expédier **par colis express** les copies au CTU, une fois la session d'examens terminée (transporteur international définit par nos services).

Calendrier :

- **Avant l'inscription :**

L'étudiant doit au préalable s'assurer auprès du CTU des centres d'examens déjà ouverts (voir site internet); il devra ensuite se mettre en relation avec le centre d'examens de son pays de résidence pour solliciter l'ouverture d'un centre d'examens sur la base des obligations réglementaires définies précédemment.

La demande d'ouverture du centre et le paiement par l'étudiant d'un droit forfaitaire de 95 € par période d'examen doivent nous parvenir obligatoirement avec le dossier d'inscription.

Les 95 € sont à payer au moment de l'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le CTU n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens.

Le CTU accusera réception à l'organisme, avec rappel des modalités (copie à l'étudiant concerné).

- **Janvier, mai et août (en fonction du diplôme)**

Envoi par courrier express international au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen. Retour des épreuves par les centres d'examens, **par voie express obligatoire** (transporteur international définit par nos services).

Important

La possibilité de composer à l'étranger ne sera pas systématiquement proposée : en effet, certains pays

frontaliers sont plus proches de l'un des centres d'examen proposés que des villes françaises situées par exemple dans l'ouest ou le sud de la France.

Sont donc notamment exclus comme lieux d'examen : la Belgique, les Pays-bas, le nord de l'Espagne, le nord de l'Italie, le Luxembourg, l'ouest de l'Allemagne, la Suisse, . . . D'une façon générale, il ne sera pas ouvert plusieurs centres d'examens dans un même pays.

Cette procédure signifie évidemment que l'étudiant a obligation de se présenter aux épreuves pour lesquelles il a sollicité l'ouverture d'un centre d'écrit. Deux conséquences en cas d'absence non signalée plusieurs semaines à l'avance : le CTU ne remboursera pas à l'étudiant les frais spécifiques pour l'envoi de sujets qui aura été effectué, et refusera toute nouvelle possibilité de composer à l'étranger pour l'étudiant concerné.

Nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Directeur
Fabrice Bouquet

2 - Réglementation pour les examens à l'étranger

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET MODALITÉS D'APPLICATION DE L'OUVERTURE ÉVENTUELLE D'UN CENTRE D'EXAMEN À L'ÉTRANGER OU DANS LES DOM-TOM

Article 1 : Pour les étudiants inscrits au Centre de Télé-Enseignement Universitaire de Franche-Comté et résidant à l'étranger, qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de venir composer en France, l'ouverture d'un centre d'examen dans le pays de résidence peut être envisagée, sous réserve de l'application de certaines obligations relatives à la transmission des sujets, l'harmonisation des horaires, la confidentialité et les délais de retour des copies. Le centre d'examen doit être ouvert sous la responsabilité de l'ambassade de France ou du consulat, ou à défaut d'une école française du pays de résidence ou d'un pays frontalier.

Article 2 : C'est à l'étudiant qu'il appartient, avant son inscription, de s'assurer auprès du CTU des centres d'examens déjà ouverts (liste sur le site internet); après accord du CTU, il devra ensuite se mettre en relation avec le centre d'examens de son pays de résidence pour solliciter l'ouverture d'un centre d'examens. L'étudiant doit obligatoirement résider hors de France toute l'année et être dans l'incapacité absolue de venir en France.

Article 3 : Le centre d'examens doit confirmer par écrit, au Centre de Télé-Enseignement, son accord sur l'application stricte des conditions de déroulement des épreuves (simultanéité, durée, documents autorisés, surveillance, etc.), avec communication des nom, qualité et adresse électronique de la personne chargée de la supervision des épreuves et l'engagement écrit de surveillance des candidats composant localement. Si le centre d'examens ne peut pas s'engager pour toutes les périodes d'examens, il doit en faire part à la scolarité du CTU et à l'étudiant.

Article 4 : Les examens doivent se dérouler en simultanéité parfaite avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves : le décalage horaire devra donc être pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui lui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques.

Article 5 : Le Centre de Télé-Enseignement transmettra par courrier express, quelques jours avant les épreuves, les sujets, feuilles d'examen, brouillons, liste du matériel autorisé, et calendrier avec jours et heures des épreuves. À charge pour le secrétariat du centre d'examens de respecter une totale confidentialité.

Article 6 : Dès l'issue de la session, le centre d'examens devra retourner au Centre de Télé-Enseignement les copies de l'étudiant et la liste d'émargement. Les jurys devant se réunir après les épreuves, il est impératif de retourner les copies par courrier express (transporteur international défini par nos services). Le retour par le biais de la valise diplomatique n'est plus accepté, les délais d'acheminement étant trop longs.

Article 7 : Lorsque l'Institution organisant l'examen envisage de demander une participation financière pour cette opération (location de salle, rémunération de la surveillance, frais d'envoi, etc.) c'est à l'étudiant concerné de s'en acquitter. Le Centre de Télé-Enseignement n'a pas le pouvoir de le faire, sa compétence se limitant à la mise en œuvre des modalités techniques.

Article 8 : Cette procédure d'ouverture de centre signifie évidemment que l'étudiant a obligation de se présenter aux épreuves pour lesquelles il a sollicité l'ouverture d'un centre d'écrit. En cas d'absence non signalée plusieurs jours à l'avance, le Centre de Télé-Enseignement ne remboursera pas à l'étudiant les frais spécifiques pour l'envoi de sujets qui aura été effectué, et refusera toute nouvelle possibilité de composer à l'étranger.

Article 9 : L'autorité responsable du centre d'examens et le Directeur du SUP-FC sont chargés d'appliquer la réglementation de ces examens, sous peine d'annulation.

Le Directeur
Fabrice Bouquet

L'autorité compétente du centre d'examen,
(nom, titre et cachet)

L'étudiant

12 - CALENDRIER GÉNÉRAL

Certaines années de diplôme ont une organisation pour les examens qui peut différer de celle-ci. Nous vous invitons à consulter le calendrier détaillé des examens et les Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC).

DÉBUT DES COURS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE : 12-10-2020

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE : 04-12-2020 au 14-12-2020

PREMIÈRE SESSION D'EXAMENS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE : 25-01-2021 au 29-01-2021

DÉBUT DES COURS DE LA DEUXIÈME PÉRIODE : 01-02-2021

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE LA DEUXIÈME PÉRIODE : 02-04-2021 au 12-04-2021

PREMIÈRE SESSION D'EXAMENS DE LA DEUXIÈME PÉRIODE : 17-05-2021 au 21-05-2021

EXAMEN DAEU : 08-06-2021 au 09-06-2021

DEUXIÈME SESSION D'EXAMEN (POUR LES DIPLÔMES CONCERNÉS) :

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE DEUXIÈME SESSION : 18-06-2021 au 28-06-2021

DEUXIÈME SESSION D'EXAMENS DES DEUX PÉRIODES : 23-08-2021 au 27-08-2021

Le DAEU ainsi que les masters 2 finance, mathématiques approfondies, MEEF mention mathématiques sont en session unique.

13 - GÉNÉRALITÉS SUR LA FILIÈRE FINANCE

1 - Master 1

Il ne s'agit pas d'une formation spécialisée. Elle vise à donner les fondements d'une compréhension théorique et pratique de la gestion.

2 - Master 2

1 - Objectifs

Le Master spécialité Finance en Entreprise a pour vocation d'offrir aux étudiants possédant déjà le plus souvent une formation générale en gestion une spécialisation professionnelle dans les domaines de la Finance, de la Comptabilité et du Contrôle de gestion. La formation vise à former plus particulièrement des cadres opérationnels administratifs et financiers en entreprises, des contrôleurs de gestion financiers et des analystes financiers en Banque.

Les débouchés se situent aussi bien dans les PME-PMI que dans les entreprises de taille plus élevée en exerçant des fonctions de direction administrative et financière, de contrôleur de gestion, de trésorier, ainsi que, par exemple, dans des entreprises et collectivités publiques.

Elle permet de fournir des débouchés dans divers secteurs d'activité au sein d'entreprises de taille suffisamment importante, ou dans des organisations de taille plus modeste où la complexité des activités justifie son existence (sociétés de service, PME industrielles, ...), au niveau national ou régional. Elle permet aux étudiants d'acquérir une capacité d'analyse, de prise de décision et de synthèse.

2 - Débouchés

Le Master de Sciences de Gestion spécialité Finance vise à répondre à un besoin national de cadres supérieurs en Gestion Financière, de cadres comptables et bancaires :

- dans les PME-PMI : direction administrative et financière, contrôleur de gestion ...
- dans les grandes entreprises industrielles, commerciales, grande distribution : direction administrative et financière, contrôleur de gestion, responsable comptable et fiscal, contrôleur financier, trésorier d'entreprise ...
- éventuellement dans la Banque-Assurance : chargé de clientèle privée, d'entreprise ou des professionnels, analyste crédit (pôle risques, pôle mise en oeuvre des crédits), cadre dans un service de production bancaire, responsable comptabilité des instruments financiers, ...
- dans les cabinets, les sociétés de bourse, les institutions financières : cadre comptable, expert comptable, auditeur, commissaire aux comptes, conseil financier, spécialiste des opérations haut de bilan, spécialistes des marchés dérivés, ...
- dans les entreprises publiques, collectivités locales : responsable administratif et financier, comptable, contrôleur de gestion ...

3 - Recrutement

Le Master 2 spécialité Finance est ouvert sur examen du dossier et sélection aux étudiants titulaires d'un master M1 dans les disciplines des sciences de gestion, sciences économiques, droit, AES ou d'un niveau bac+4. Les dossiers doivent être déposés de mai à septembre.

4 - Organisation

Le Master 2 se déroule en 2 ans.

La première des deux années comporte les unités 1, 2, 3 et 4 du semestre 9, la seconde année comporte l'unité 5 du semestre 9 et le stage du semestre 10.

Le semestre 9 (administratif) s'étale ainsi pédagogiquement sur 1,5 année, de septembre de l'année n à fin janvier de l'année n + 2. Le semestre 10 (administratif) est constitué uniquement d'un stage de 4 à 6 mois, qui doit impérativement se terminer avant le 31 août de l'année universitaire.

14 - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FILIÈRE

Enseignant	Qualité Provenance
Oussama BARRAKAT	Maître de conférences Université de Franche-Comté
Dominique BOURGEON-RENAULT	Professeur des Universités en Sciences de Gestion Université de Bourgogne
Pascale BRENET	Maître de conférences IAE de Franche-Comté
Karine BRISSET	Professeur des Universités en Sciences Economiques Université de Franche-Comté
Anne-Laure CALARNOU	Professeur agrégé d'Economie et de Gestion IAE Franche-Comté
Jean-Baptiste CARTIER	Maître de conférences en Sciences de Gestion IAE de Lyon 3
Gerald DEMOULIN	Chef de mission Audit interne Caisse d'épargne Bourgogne-Franche-Comté
Charles DUCROCQ	Professeur des Universités en Sciences de Gestion Université Paris Descartes
Romain GROSPERRIN	Expert-comptable
Loris GUERY	Maître de conférences Université de Lorraine
Souhir KHEMIR	Maître de conférences Université de Haute-Alsace
Karim MESSEGHEM	Professeur des Universités Université de Montpellier
Françoise PIERSON	Maître de conférences en Sciences de Gestion IAE de Franche-Comté
Benoît PIGÉ	Professeur des Universités en Sciences de Gestion IAE de Franche-Comté
Dominique POINCELOT	Maître de conférences en Sciences de Gestion IAE de Franche-Comté
Évelyne POINCELOT	Professeur des Universités en Sciences de Gestion IAE de Franche-Comté
Zaka RATSIMALAHELO	Maître de conférences en Sciences Économiques Université de Franche-Comté
Thierry ROY	Expert comptable, Professeur agrégé d'Économie et Gestion IAE de Franche-Comté
Mohamed ZOUAOU	Maître de conférences en Sciences de Gestion Université de Bourgogne

■ 15 - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES (M3C)

Ces modalités de contrôle sont susceptibles d'être légèrement modifiées. Veuillez consulter le guide qui sera associé à votre dossier d'inscription.

Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation résulte d'examens sous la forme d'épreuves écrites communes à tous les étudiants.

Elles ont lieu en :

- janvier, mai et août pour le master 1 Finance
- janvier et mai pour le master 2 Finance (session unique = pas de session de rattrapage).

Leur durée est de 2 heures pour chaque élément pédagogique.

Les M3C sont consultables sur le site internet du CTU :

<https://ctu.univ-fcomte.fr/m3c>

16 - Structure du master 1

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Master finance semestre 7		
	VVJ7V1 - Finance d'entreprise	6.0
1 →	VVJ7EPTF - Politique et théorie financière	2.0
1 →	VVJ7ECV - Création de valeur	2.0
1 →	VVJ7ECIF - Choix d'investissement et de financement	2.0
	VVJ7V2 - Gestion comptable et fiscale	6.0
1 →	VVJ7EGF - Gestion fiscale	3.0
1 →	VVJ7ECFA - Consolidation, fusion et acquisition	3.0
	VVJ7V3 - Management	6.0
2 →	VVJ7EPAM - Planification et action marketing	3.0
2 →	VVJ7ESTR - Stratégie	3.0
	VVJ7V4 - Outils	6.0
2 →	VVJ7ESIE - Systèmes d'information et Progiciel de Gestion Intégré	3.0
2 →	VVJ7ESG - Statistique de gestion	3.0
	VVJ7V5 - Contrôle des organisations	6.0
2 →	VVJ7ECG - Contrôle de gestion	3.0
2 →	VVJ7EEE - Économie des entreprises	3.0
Master finance semestre 8		
	VVJ8V1 - Gestion des entreprises	6.0
1 →	VVJ8ERS - Relations sociales	3.0
1 →	VVJ8EGR - Gestion des rémunérations	3.0
	VVJ8V2 - Outils	6.0
1 →	VVJ8EMF - Mathématiques financières	3.0
1 →	VVJ8EAF - Analyse financière des comptes consolidés	3.0
A →	VVJ8E3 - Anglais	6.0
	VVJ8V4 - Finance	6.0
2 →	VVJ8EMFG - Marchés financiers et gestion de portefeuille	3.0
2 →	VVJ8EF1 - Finance internationale 1	3.0
	VVJ8V5 - Pilotage et décision	6.0
2 →	VVJ8ERPP - Reporting et pilotage de performance	3.0
2 →	VVJ8ECGA - Comptabilité de gestion approfondie	3.0

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

17 - Descriptif des enseignements du master 1

VVJ7V1 Finance d'entreprise

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ7V1 : Finance d'entreprise

EST COMPOSÉ DE :

→Politique et théorie financière

VVJ7EPTF | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Dominique POINCELOT, Evelyne POINCELOT

DESCRIPTION :

Partie 1 : Le diagnostic de la rentabilité

Analyse de la formation du résultat

Diagnostic de la rentabilité financière

Partie 2 : Le diagnostic du risque

Analyse du risque d'exploitation

Analyse du risque financier

Analyse du risque de faillite

OBJECTIFS :

Savoir construire un TSIG et connaître la signification des principaux soldes (valeur ajoutée, EBE, résultat d'exploitation, résultat courant...) et analyser la formation du résultat

Comprendre et utiliser la relation de l'effet de levier pour faire le diagnostic de la rentabilité financière

Faire le diagnostic de la rentabilité économique

Connaître les déterminants du risque financier et du risque d'exploitation

Savoir diagnostiquer le risque de faillite au moyen des analyses statique et dynamique

Savoir construire et interpréter un bilan patrimonial et un bilan fonctionnel, un tableau de financement et un tableau de flux de trésorerie

BIBLIOGRAPHIE :

G. Charreaux, Finance d'entreprise, Cormelles-le-Royal, EMS, 3ème édition, 2014.

C. Hoarau, Maîtriser le diagnostic financier, ed. Groupe Revue fiduciaire, 3ème édition, 2008.

P. Vernimmen, Finance d'entreprise, ed. Dalloz, 14ème édition, 2016.

→Création de valeur

VVJ7ECV | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Evelyne POINCELOT

DESCRIPTION :

PREMIERE PARTIE : Présentation des mesures de création de valeur ou de la performance et utilisation de ces mesures dans une logique de pilotage et de mesure de performance

Présentation des mesures de création de valeur ou de la performance avec leurs avantages et inconvénients respectifs

Les critères boursiers (MVA, PER...)

Les critères comptables (ROIC, ROE,)

Les critères économiques (EVA, VAN...)

Synthèse avec exercices

Utilisation de mesures de création de valeur dans une logique de pilotage et/ou de mesure des performances

Les indicateurs globaux utilisés en contrôle de gestion : présentation (Bénéfice résiduel et ROI) et comparaison

L'utilisation de l'EVA dans une logique de pilotage (étude de cas)

Le rôle des indicateurs non financiers

La restructuration des conditions commerciales et financières : étude de cas

DEUXIEME PARTIE : Utilisation des mesures de création de valeur ou performance dans une logique d'évaluation des entreprises

Les objectifs de l'évaluation de l'entreprise : les principaux contextes

L'approche financière (ou méthode d'actualisation des flux)

Les approches patrimoniale et mixte

L'approche comparative ou la méthode des comparables...

OBJECTIFS :

Connaître les indicateurs mesurant la création de valeur ou la performance : avantages et inconvénients respectifs;

Utilisation des mesures de créations de valeur dans le cadre d'opérations de restructuration ;

Utilisation des mesures de création de valeur dans une logique de pilotage (étude de cas) ;

Utilisation des mesures de création de valeur ou d'évaluation de la performance dans une logique d'évaluation des entreprises (objectifs et méthodes ; approches financière, patrimoniale et mixte, comparative...)

Limites des mesures exposées précédemment : rôle des indicateurs non financiers.

Connaître les principales méthodes d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE :

BIBLIOGRAPHIE

Cherif M., Dubreuil S. (2009), Création de valeur et capital-investissement, Ed. Pearson, collection sciences de gestion.

De La Bruslerie H. (2006), Analyse financière : information financière et diagnostic, ed. Dunod.

Denglos G. (2003), La création de valeur : modèles, mesure, diagnostic, ed. Dunod, 228 p.

Ehrbar A. (2000), EVA : les défis de la création de valeur, ed. Village mondial, 236 p.

Hoarau C., Teller R. (2001), Création de valeur de l'entreprise et management de l'entreprise, Vuibert.

Hoarau C. (2008), Analyse et évaluation financières des entreprises et des groupes, Vuibert, 387 p.

Legros G. (2012), Ingénierie financière, ed. Dunod

Juguet V., Girardon P., Onnee S. (2009), Evaluation d'entreprises, ed. Pearson, coll. Gestion appliquée.

Vielle J.N (2012), Valorisation des entreprises en temps de crise, Economica, coll. Connaissance de la gestion

LECTURES PERTINENTES

Albouy M. (1999), Théorie, applications et limites de la mesure de la création de valeur, Revue française de Gestion, janv-fév., p. 81-89.

Charreaux G., Desbrieres Ph. Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale, Revue Finance, Contrôle, Stratégie, vol.1, n°2, p. 57-88.

Poincelot E., Utilisation des critères non financiers pour évaluer ou piloter la performance: une analyse théorique, (coll. G. Wegmann), Comptabilité, Contrôle, Audit, vol. 11, n° 2, Décembre 2005, p.109-125.

Poincelot E., Les motivations des managers utilisant des critères non financiers : une analyse empirique,

Comptabilité, Contrôle, Audit, (coll. G. Wegmann), vol. 14, n° 1, Juin 2008, p.69-92.

→Choix d'investissement et de financement

VVJ7ECIF | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Mohamed ZOUAOUI

VVJ7V2 Gestion comptable et fiscale

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre
-
-

VVJ7V2 : Gestion comptable et fiscale

EST COMPOSÉ DE :

→Gestion fiscale

VVJ7EGF | 3.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Thierry ROY

→Consolidation, fusion et acquisition

VVJ7ECFA | 3.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Romain GROSERRIN

VVJ7V3 Management**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVJ7V3 : Management**EST COMPOSÉ DE :****→Planification et action marketing****VVJ7EPAM | 3.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Dominique BOURGEON-RENAULT****DESCRIPTION :**

Titre 1 ; Le marketing stratégique

Chapitre I ; Le Plan Marketing

Définition du Marketing, la construction d'un plan marketing, Swot Analysis, environnement externe et environnement interne

OBJECTIFS :

Savoir définir le concept de marketing

Savoir analyser un marché

Maîtriser l'approche de l'environnement interne et externe d'une entreprise

Savoir définir une stratégie et maîtriser les leviers d'action (marketing opérationnel)

Connaître la phase de contrôle en marketing

BIBLIOGRAPHIE :**ENCYCLOPÉDIES***Heifer J.P. et Orsoni J., Encyclopédie du management, Paris, Vuibert.**Joffre P. et Simon Y., Encyclopédie de la gestion, Paris, Economica.**Encyclopédie de la gestion et du management, Paris, Dalloz-Sirey***MANUELS GÉNÉRAUX***Bon J. et Grégory P., Techniques marketing, Paris, Vuibert.**Darmon R., Laroche M. et Petrof J., Le marketing. Fondements et applications, Montréal, McGraw-hill.**Dayan A. et al., Marketing, (4ème éd.), Paris, Puf.**Dubois P.L et Jolibert A., Le marketing. Fondements et pratique, Paris, Economica.**Gregory P., Marketing, Paris, Dalloz (Mémento).**Helper J.P. et Orsoni J., Marketing, Paris, Vuibert.**Kotler P. et Dubois B., Marketing Management, Paris, Publi-Union.**McCarthy E.J. et Perreault W.D., Le marketing. Une approche managériale, Paris, Economica.**Merunka D., Décisions marketing, Paris, Dalloz.**Micallef A. Le marketing, Paris, Litec.**Vernette E., Marketing Fondamental, Paris, Eyrolles Université.***STRATÉGIE MARKETING***Badot O. et Cova B., Le néo-marketing, Paris, ESF.**Lambin J.J., Le marketing stratégique, Paris, McGraw-Hill.**Ries A. et Trout J., Le positionnement, Paris, McGraw-Hill.**Lendrevie J., Lindon D. et Laufer R., Mercator. Théorie et pratique du marketing, Paris, Dalloz.*

→**Stratégie**

VVJ7ESTR | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Karim MESSEGHEM

VVJ7V4 Outils

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ7V4 : Outils

EST COMPOSÉ DE :

→Systèmes d'information et Progiciel de Gestion Intégré

VVJ7ESIE | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Oussama BARAKAT

DESCRIPTION :

1. Introduction
Analyse systémique de l'entreprise
2. Le système d'information
 - Fonctions du SI
 - Rôles du SI
 - Qualités d'un SI
3. Architecture des SI
 - Architecture 1 Tiers
 - Architecture 2 Tiers
 - Architecture 3 Tiers
4. Management de projet & SI
 - Définition
 - Architecture des ERP - Mise en place d'un projet ERP

OBJECTIFS :

- Acquérir la « culture » Système d'Information
- Être capable d'analyser des solutions commerciales et de dialoguer avec des fournisseurs de solutions logicielles
- Intégrer un logiciel au sein d'un SI existant
- Savoir identifier des flux d'information
- Pouvoir collaborer à la mise en place d'un SI
- Appréhender un SI à haut niveau, dans sa globalité
- Avoir un minimum de connaissances techniques pour mieux comprendre les problèmes à plus bas niveau

→Statistique de gestion

VVJ7ESG | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Zaka RATSIMALAHELO

DESCRIPTION :

- Introduction
- Estimation: Estimation d'un paramètre; Intervalles de confiance.

Tests: Tests d'hypothèses; Test sur la moyenne d'une population; Test sur une proportion dans une population; Test d'égalité des moyennes; Test d'égalité des proportions; Test d'ajustement à une loi et test d'indépendance de deux variables qualitatives.

Régression: Régression linéaire simple; Exemples; Estimation des paramètres inconnus du modèle; Tests de signification; Préviation.

OBJECTIFS :

L'objectif du cours est de donner aux étudiants une introduction conceptuelle à la statistique et à ses applications. Le cours insiste sur la pratique, sur la mise en œuvre des techniques statistiques tout en apportant les fondamentaux indispensables à leurs utilisations pertinentes.

BIBLIOGRAPHIE :

Anderson, David, R., Sweeney, Dennis, J., et Williams Thomas A. (2013) ; Statistiques pour l'économie et la gestion; Ed. De Boeck Université, 6e éd., Bruxelles.

VVJ7V5 Contrôle des organisations

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ7V5 : Contrôle des organisations

EST COMPOSÉ DE :

→Contrôle de gestion

VVJ7ECG | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Anne-laure CALARNOU

DESCRIPTION :

Séance 1 : Les enjeux de l'information

Séance 2 : Les Organisations et les acteurs concernés par le contrôle de gestion

Séance 3 : Les fonctions du contrôle budgétaire

Séance 4 : Les étapes préalables à l'élaboration des budgets

Séance 5 : La construction et l'élaboration des budgets

Séance 6 : Le choix des structures organisationnelles

Séance 7 : La mesure des réalisations et l'évaluation de la performance

Séance 8 : Le reporting

Séance 9 : L'horizon du contrôle budgétaire et le *rolling forecast*

Séance 10 : L'intégration d'une approche stratégique et opérationnelle, le *balanced scorecard*

OBJECTIFS :

Comprendre l'intérêt et les limites d'une approche par le contrôle budgétaire. Connaître les différentes étapes d'élaboration d'un budget et les outils de contrôle budgétaire. Maîtriser la démarche de construction d'un tableau de bord pour le reporting et le contrôle de gestion.

BIBLIOGRAPHIE :

Pigé Benoît (2011), Reporting et contrôle budgétaire, 2e édition, éditions EMS (Management & Société), Les Essentiels de la Gestion.

→Économie des entreprises

VVJ7EEE | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Karine BRISSET-MERTZ

DESCRIPTION :

Pour de futurs cadres d'entreprise ou de futurs dirigeants, il est important de pouvoir analyser les comportements stratégiques des entreprises, de comprendre l'impact d'une décision stratégique sur l'environnement concurrentiel d'un secteur, d'analyser les forces et faiblesses d'une entreprise, les menaces qui pèsent sur elle face à la stratégie des concurrents.

Il est également primordial de pouvoir établir un audit interne sur les forces et faiblesses de l'organisation, sur les capacités internes de l'entreprise à appréhender son environnement externe : problèmes d'information, de communication, de coordination interne des actions. L'organisation interne est-elle en adéquation avec l'environnement concurrentiel dans lequel l'entreprise se trouve, me permet-elle de mettre en place la stratégie adoptée ou doit-elle évoluer ?

L'objectif de ce cours est de vous apporter des réponses méthodologiques à toutes ces problématiques pour vous permettre d'appréhender le monde de l'entreprise en maîtrisant l'environnement interne et concurrentiel dans lequel vous allez être confronté.

Sur le plan méthodologique, nous utiliserons à la fois les outils d'analyse de l'économie industrielle et du management.

Dans une première partie, nous nous intéresserons à l'évolution du concept de firme (ch1) et des modes organisationnels internes aux entreprises ainsi qu'à l'évolution des relations inter-organisationnelles (ch. 2). Chaque chapitre nécessitera un travail personnel de 5h et pourra être complété par la lecture d'articles sur les sujets abordés.

La seconde partie portera sur les relations stratégiques entre firmes. Il s'agit de comprendre dans un premier temps ce qu'on entend par l'adoption d'un comportement stratégique, la manière dont l'analyse économique étudie les relations stratégiques inter-firmes dans un contexte de concurrence imparfaite (où les firmes ont un certain pouvoir de marché). Cela nous permettra d'étudier les barrières à l'entrée et de mieux appréhender les relations verticales entre les entreprises de production et de distribution (ch. 3). Nous analyserons ensuite l'évolution des rapports de force entre producteurs et distributeurs (ch. 4) et l'impact sur la concurrence.

OBJECTIFS :

- Etre capable d'analyser les avantages et inconvénients de différents modes organisationnels de la firme
- Identifier les nouveaux modes organisationnels et leur impact sur la performance stratégique des entreprises
- Analyser les enjeux stratégiques et les interactions stratégiques entre firmes
- Identifier les stratégies d'entreprise susceptibles de modifier le rapport de force et éventuellement de constituer une barrière stratégique à l'entrée

VVJ8V1 Gestion des entreprises

CREDITS : 6.0 ECTS

- 2ème Semestre

VVJ8V1 : Gestion des entreprises

EST COMPOSÉ DE :

→Relations sociales

VVJ8ERS | 3.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Francoise PIERSON

DESCRIPTION :

Introduction

La problématique de l'action collective

Un cas d'action collective : les conflits et leur gestion

OBJECTIFS :

L'objectif de ce cours est de permettre à des managers d'être capables d'analyser les caractéristiques de l'action collective qui prend place au sein de l'entité qu'ils encadrent et de l'organisation toute entière mais aussi d'être capables de gérer les conflits.

BIBLIOGRAPHIE :

Landier H. (2013), La management du risque social : Eviter les tensions et le désengagement, Eyrolles, Paris.

→Gestion des rémunérations

VVJ8EGR | 3.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Loris GUERY

DESCRIPTION :

1. Les modèles de relations au travail : une importance relative de la rémunération au fil du temps
2. Les rémunérations : une problématique RH en lien avec la gestion des effectifs et des compétences
3. Les composantes de la rémunération et le suivi de la masse salariale
4. Le contrôle de gestion sociale comme outil de suivi des effets des choix de rémunération

OBJECTIFS :

L'objectif du cours est tout d'abord de faire en sorte que les étudiants connaissent les différentes

composantes du mix-rémunération et soient en mesure d'analyser les évolutions de la masse salariale d'une année à l'autre. Plus largement, les étudiants seront en mesure d'opérer des choix en matière de composition de la rémunération pour les différentes catégories de salariés, et ce en fonction des caractéristiques de l'entreprise et des autres pratiques de gestion des ressources humaines, de manière à aboutir à un système de gestion des ressources humaines cohérent et aligner avec la stratégie de l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE :

Saint-Onge S., Thierault R. (2014), Gestion de la rémunération ; théorie et pratique, Gaetan Morin.

VVJ8V2 Outils**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
-
-

VVJ8V2 : Outils**EST COMPOSÉ DE :**

→Mathématiques financières**VVJ8EMF | 3.0 ECTS | Période : 1****Enseignant : Zaka RATSIMALAHELO****DESCRIPTION :**

Introduction.

Intérêts simples.

Intérêts composés.

Actualisation; La valeur actuelle nette d'un investissement et Indice de profitabilité d'un investissement.

Taux de rentabilité interne et durée de récupération.

Taux de rentabilité interne global; la valeur actuelle nette globale et Indice de profitabilité global.

Emprunts Indivis.

Emprunts obligataires

OBJECTIFS :

L'objectif du cours est de donner aux étudiants des outils nécessaires qui leur permettent d'effectuer de manière pertinente le choix d'investissement et le choix de financement.

BIBLIOGRAPHIE :

Quittard-Pinon, F. «Mathématiques financières», EMS.

→Analyse financière des comptes consolidés**VVJ8EAFc | 3.0 ECTS | Période : 1****Enseignant : Thierry ROY****DESCRIPTION :**

I. Les documents de synthèse en PCG et IFRS : bilan, compte de résultat, tableau de variation de la trésorerie**II. L'analyse du risque de faillite**

A. L'analyse fonctionnelle

B. L'analyse dynamique du risque de faillite : d'où vient l'argent et où va-t-il ?

III. L'analyse de la rentabilité et de la profitabilité

A. L'analyse de la rentabilité financière

B. L'analyse de la profitabilité

OBJECTIFS :

De plus en plus d'entreprises font partie de groupes. L'analyse des comptes consolidés devient donc une compétence incontournable pour tout financier, pour évaluer notamment la performance économique et la solvabilité du groupe.

L'objectif du cours est d'acquérir les techniques et la méthodologie pour mener une analyse de la performance et de la situation financière d'un groupe

BIBLIOGRAPHIE :

ROY Thierry "DSCG 4 Comptabilité et audit", Nathan-Revue Fiduciaire

VVJ8E3 Anglais

CREDITS : 6.0 ECTS

- 2ème Semestre
- Enseigné toute l'année

VVJ8E3 : Anglais

Intervenant : **Prisca CHAY, Dana LEON-HENRI**

VVJ8V4 Finance**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVJ8V4 : Finance**EST COMPOSÉ DE :****→Marchés financiers et gestion de portefeuille****VVJ8EMFG | 3.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Dominique POINCELOT****DESCRIPTION :**

La gestion financière est centrale pour arbitrer les choix d'investissement et de financement. Il est nécessaire de bien connaître les différents produits et marchés financiers à la disposition des entreprises et les techniques d'allocation d'actifs.

Deux parties sont proposées. Une partie sur l'organisation et le fonctionnement des marchés financiers est assez peu technique. C'est une partie "assez littéraire" et des exemples permettent de mieux cerner l'organisation des marchés (taux d'intérêt, monétaires, actions, obligations).

Plusieurs animations sont créées pour donner des exemples et illustrations à travers des vidéos de quelques minutes. Des simulations de portefeuilles, passage d'ordres de bourse sont données.

La seconde partie introduit la notion de gestion de risques et de portefeuille. Elle est plus technique. Elle requiert un peu plus de temps de travail afin de comprendre les objectifs et les modèles d'analyse rendement/risque. La gestion financière est centrale pour arbitrer les choix d'investissement et de financement. Il est nécessaire de bien connaître les différents produits et marchés financiers à la disposition des entreprises et les techniques d'allocation d'actifs.

Deux parties sont proposées. Une partie sur l'organisation et le fonctionnement des marchés financiers est assez peu technique. C'est une partie "assez littéraire" et des exemples permettent de mieux cerner l'organisation des marchés (taux d'intérêt, monétaires, actions, obligations).

OBJECTIFS :**OBJECTIF**

Le cours permet aux étudiants de Master 1 Management :

- d'appréhender les différents marchés financiers français (marché obligataire et marché actions), leur organisation et fonctionnement et les techniques d'introduction
- de maîtriser les outils et méthodes de gestion de portefeuille en abordant les techniques de gestion : la gestion active (analyse fondamentale, analyse technique), la gestion alternative et la gestion passive issues de la théorie financière et des pratiques des gérants.
- une partie du cours notamment sur l'organisation institutionnelle est déjà abordée en L3. Mais pour

mieux appréhender les techniques d'émission et renforcer les connaissances nous avons opté pour une reprise approfondie de ces éléments.

BIBLIOGRAPHIE :

POINCELOT, D., « Les marchés de capitaux français », Editions

Management et Sociétés, Les essentiels de la gestion, 1998.

- *Poincelot D., Galano, E., Gestion et ingénierie du patrimoine, EMS, 2006 ;*

LIVRES PLUS SPECIALISES (pocket)

- *Pascal Grandin, la gestion de portefeuille d'actions, cahier 128, 1998*

Nathan université cours et Exercice

- *Eric Bencel, la gestion alternative, Ed. Du Verneuil, 2004*

→Finance internationale 1

VVJ8EF11 | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Dominique POINCELOT

DESCRIPTION :

Que l'entreprise cherche à maximiser sa valeur ou à créer de la richesse pour les actionnaires (CVA, création de valeur pour l'actionnaire), les gestionnaires seront soumis à 3 objectifs prioritaires et hiérarchisés :

- maximisation des bénéfices consolidés net d'impôts (somme de tous les bénéfices des filiales converties en monnaie domestiques)
- minimisation de la charge fiscale,
- gestion optimale des risques financiers (selon la composition en devises des différents flux des différents pays).

Avec le développement des échanges internationaux, les entreprises grandes ou petites se trouvent confrontées à des problématiques d'allocations de ressources dans le cadre international : choix d'investissement à l'étranger (filiales à l'étranger) et choix de financement. Elles sont soumises à de nombreux risques et notamment aux risques de taux de change et de taux d'intérêt. Le cours a pour objectif la maîtrise des techniques de couverture des risques et des financements internationaux et apporte les éléments de gestion financière internationale utiles aux PME ETI régionales dans le cadre de leur gestion des risques de taux d'intérêt et surtout de taux de change. Ces entreprises régionales connaissent un déficit de ressources humaines en la matière et renoncent souvent à se couvrir.

Plan

Partie 1. : le marché des changes et la gestion du risque de change

Partie 2. Le marché des taux d'intérêt et la gestion du risque de taux d'intérêt

Partie 3. Les décisions d'investissement et les financements internationaux

Remarque. Nous ne traiterons pas de la fiscalité internationale (régime des exportations et des importations,) et de la gestion de trésorerie internationale (bfr, ...).

OBJECTIFS :

Les étudiants seront en mesure de comprendre et d'appréhender les techniques de gestion financière internationale appliquées aux grandes entreprises mais surtout aux PME exportatrices/importatrices très présentes dans la grande Région BFC.

Les outils, techniques de gestion des risques de taux de change et de taux d'intérêt doivent être maîtrisés afin de répondre aux exigences des entreprises en situation concrète suite à des opérations à l'étranger (exportation importation, position de change et suivi et couverture des risques), financements des exportations, assurance à l'export, et investissements à l'étranger

BIBLIOGRAPHIE :

Poincelot, D., « Les marchés de capitaux français », Editions Management et Sociétés, Les essentiels de la gestion, 1998.

Descamps, C. ; Soichot, J., « Gestion financière internationale » Les essentiels de la gestion, Litec, 1995.

Simon, Y., Lautier, D., Finance Internationale et gestion des risques, Economica, 2014.

VVJ8V5 Pilotage et décision

CREDITS : 6.0 ECTS

- 2ème Semestre

VVJ8V5 : Pilotage et décision

EST COMPOSÉ DE :

→Reporting et pilotage de performance

VVJ8ERPP | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Benoit PIGE

→Comptabilité de gestion approfondie

VVJ8ECGA | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Benoit PIGE

DESCRIPTION :

Séance 1 : La gestion stratégique des coûts : consommation de ressources et création de valeur

Séance 2 : La distinction marché et organisation, prix et coûts

Séance 3 : L'identification des ressources de l'entreprise

Séance 4 : La structure organisationnelle et la notion d'activité

Séance 5 : Les consommations de ressources par les centres d'activité

Séance 6 : Les activités support

Séance 7 : Les standards de coûts

Séance 8 : La gestion stratégique des ressources humaines

Séance 9 : L'adéquation création de valeur et consommation de ressources

Séance 10 : Le choix « make or buy », fabriquer ou sous-traiter

OBJECTIFS :

Comprendre la relation entre consommation de ressources et création de valeurs. Disposer de la méthodologie et des outils pour mettre en place un suivi des coûts par activités dans une perspective de gestion stratégique de l'organisation.

BIBLIOGRAPHIE :

Pigé Benoît (2012), Gestion stratégique des coûts & Du management des activités au Lean Management, éditions EMS (Management & Société), Les Essentiels de la Gestion.

18 - Structure du master 2

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Master finance semestre 9		
	VVJ9V1 - Contrôle et comptabilité approfondie	6.0
1 →	VVJ9ECGA - Contrôle de gestion approfondi	2.0
1 →	VVJ9EDFS - Diagnostic financier et stratégique	2.0
1 →	VVJ9ENCI - Normes comptables internationales	2.0
	VVJ9V2 - Environnement juridique et fiscal	6.0
1 →	VVJ9EFI - Fiscalité internationale	2.0
1 →	VVJ9EDF - Droit du financement	2.0
1 →	VVJ9EFCD - Fiscalité et comptabilité des décisions financières	2.0
	VVJ9V3 - Instruments financiers	6.0
2 →	VVJ9EFI2 - Finance internationale 2	2.0
2 →	VVJ9EGAF - Gestion des actifs financiers	2.0
2 →	VVJ9EGT - Gestion de trésorerie	2.0
	VVJ9V4 - Outils de décisions financières	6.0
2 →	VVJ9ECGO - Contrôle et gouvernance des organisations	3.0
2 →	VVJ9EAUD - Audit	3.0
	VVJ9V5 - Gestion financière des entreprises	6.0
1 →	VVJ9ESFC - Structure financière, coût du capital et création de valeur	2.0
1 →	VVJ9EIF - Ingénierie financière	2.0
1 →	VVJ9EAFA - Analyse financière approfondie	2.0
Master finance semestre 10		
2 →	VVJXESTA - Stage	30.0

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

19 - Descriptif des enseignements du master 2

VVJ9V1 Contrôle et comptabilité approfondie

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ9V1 : Contrôle et comptabilité approfondie

EST COMPOSÉ DE :

→Contrôle de gestion approfondi

VVJ9ECGA | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Charles DUCROCQ

→Diagnostic financier et stratégique

VVJ9EDFS | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Pascale BRENET

DESCRIPTION :

Cet enseignement permet aux étudiants d'avoir une compréhension globale de l'entreprise en associant analyse stratégique et analyse financière. L'analyse financière et stratégique doit permettre d'étudier l'évolution de l'entreprise dans le temps (données sur une période d'au moins trois ans) et dans l'espace (comparaison de la situation de l'entreprise avec celle de ses concurrents et de l'ensemble de son secteur d'activité).

Le cours est proposé en pédagogie inversée à l'aide de plusieurs études de cas. L'analyse financière étant abordée dans d'autres cours du master MAFE, le cours apporte des notions et outils d'analyse stratégique et invite les étudiants à mobiliser leurs connaissances issues des enseignements de finance.

Les études de cas sont choisies afin de montrer des entreprises variées par la taille, le secteur d'activité et le degré d'innovation, situées dans des dynamiques de croissance ou au contraire en difficulté.

OBJECTIFS :

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de procéder au diagnostic d'une entreprise en mettant en perspective ses performances (ou difficultés) financières avec ses choix stratégiques, sa position concurrentielle et le potentiel des marchés sur lesquels elle opère. Il s'agit donc de rapprocher les données financières des aspects factuels de la stratégie de l'entreprise.

Réaliser un diagnostic stratégique

Mobiliser les outils d'analyse stratégique

Réaliser une analyse comparative entre plusieurs entreprises concurrentes (étalonnage)

Réaliser une analyse financière contextualisée

Rédiger une note de synthèse sur une entreprise

Construire des préconisations stratégiques sur la base d'un diagnostic préalable

BIBLIOGRAPHIE :

« Stratégor » - 6e édition - *Toute la stratégie d'entreprise* ; Laurence Lehmann-Ortega, Frédéric Leroy, Pierre Dussauge, Rodolphe Durand, 2013 - Dunod

« Stratégique » - [Gerry Johnson](#), [Richard Whittington](#), [Kevan Scholes](#), [Duncan Angwin](#), [Patrick Regnér](#), [Frédéric Fréry](#) - 10e édition 2014 - Pearson

« Finance d'entreprise » - Pierre Vernimmen Pascal Quiry, Yann Le Fur - Dalloz ; 2016.

→Normes comptables internationales

VVJ9ENCI | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Thierry ROY

DESCRIPTION :

Les thèmes suivants pourront être abordés :

- la location financement (le crédit-bail)
- la juste valeur
- les instruments financiers
- les provisions
- les stocks

OBJECTIFS :

« More than 100 countries speak the same accounting language today, whereas a decade ago, no major economy used the IFRS (Mr Mario DRAGHI, Président de la BCE; [9 Juillet 2014; Londres](#))

L'objectif du cours est de maîtriser l'information financière en normes IFRS sur certains points comptables délicats.

BIBLIOGRAPHIE :

- « *Comptabilité et Audit ; UE 4 DSCG* », Thierry ROY et al., Nathan/Revue-Fiduciaire
- « *Les Normes comptables internationales (IFRS)* », B. Raffournier, Economica, 5ieme Edition ;
- « [Comptabilité et analyse financière](#), Une perspective globale », Hervé Stolowy, Michel J. Lebas, Yuan Ding, Georges Langlois, 3ieme 2dition, 2013, Pearson
- « *Comptabilité financière en IFRS* », Dick W. et Missonier-Piera F., Pearson Education;
- « *Pratique des normes IAS/IFRS* », Obert R., Dunod
- « *L'information financière en crise* », Véron N, Autret M. et Galichon A. (2004), Odile Jacob

VVJ9V2 Environnement juridique et fiscal

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ9V2 : Environnement juridique et fiscal

EST COMPOSÉ DE :

→Fiscalité internationale

VVJ9EFI | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Souhir KHEMIR

DESCRIPTION :

1. La double imposition internationale et sa solution conventionnelle
2. La fiscalité des personnes physiques: la territorialité de l'impôt sur le revenu (IR)
3. La fiscalité des personnes morales: la territorialité de l'impôt sur les sociétés (IS)
4. Optimisation, évasion ou fraude fiscale

OBJECTIFS :

Donner une vision d'ensemble des principes fiscaux concernant une personne physique ou morale en lien avec l'étranger. Comprendre comment éviter la double imposition par l'utilisation des conventions fiscales internationales.

BIBLIOGRAPHIE :

Précis de fiscalité internationale de Bernard Castagnède.

→Droit du financement

VVJ9EDF | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : None

→Fiscalité et comptabilité des décisions financières

VVJ9EFCD | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Souhir KHEMIR

DESCRIPTION :

La fiscalité et la comptabilité:

- des revenus des capitaux mobiliers
- du passage à la structure sociétaire
- de la transmission de la société
- de la restructuration d'entreprise

OBJECTIFS :

Comprendre comment la fiscalité influence la prise des décisions de financement des personnes physiques et morales. Savoir enregistrer comptablement les principales décisions financières liées aux problématiques ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE :

Mémento fiscal chez Francis Lefebvre

Manuel de Comptabilité approfondie (DCG 10)

VVJ9V3 Instruments financiers

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ9V3 : Instruments financiers

EST COMPOSÉ DE :

→Finance internationale 2

VVJ9EF12 | 2.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Evelyne POINCELOT

DESCRIPTION :

Présentation du marché des changes : les taux de change et les fourchettes de cotation, les positions de change, les acteurs, les principales opérations réalisées ;

Présentation des risques de change et des techniques de gestion de la position de change

Les couvertures fermes

Les couvertures permettant de profiter d'une évolution favorable des taux de change (avec une présentation des principaux marchés internationaux de produits dérivés) ;

Les principaux déterminants des taux de change (théories de la parité des taux couverte et non couverte, théorie de la parité des pouvoirs d'achat, relation de Fisher internationale...);

Les spécificités de la gestion financière dans un contexte international.

OBJECTIFS :

Connaître les risques de change et leurs conséquences ;

Choisir les moyens de couverture adaptés;

Comprendre les déterminants des taux de change et le fonctionnement du marché des changes;

Connaître les spécificités de la gestion financière dans un contexte international.

BIBLIOGRAPHIE :

Bouchet M., Langlois G., Salin P., Gestion et finance internationales, Pearson Education, 10ème édition, 2004

De La Bruslerie H., Eliez C., Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, Paris, Dalloz, coll. Gestion, 3ème édition, 2012.

Desbrieres Ph., Poincelot E., Gestion de trésorerie, EMS, collection « les essentiels de la gestion », 2ème édition, 2015.

Fontaine P., Gresse C., Gestion des risques internationaux, coll. Hypertaux, Dalloz, 2003.

Jura M., Technique financière internationale, Dunod, 2ème édition, 2003.

La Baume C., Rousset A., Taufflieb Ch., Couverture des risques de change et de taux dans l'entreprise, Economica, AFTE, 1999.

Peyrard J., Gestion financière internationale, coll. Vuibert Gestion, 5ème édition, 2005.

Simon Y., Morel C., Finance internationale, Economica, collection gestion, 11ème édition, 2015.

Simon Y., Lautier D., Finance internationale et gestion des risques, Economica, 7ème édition, 2013.

→Gestion des actifs financiers

VVJ9EGAF | 2.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Dominique POINCELOT

DESCRIPTION :

Le cours est fondé sur la gestion de risques et de portefeuille. Il est plus technique et approfondie le cours de M1 (marchés financiers). Il requiert un peu plus de temps de travail afin de comprendre les objectifs et les modèles d'analyse rendement/risque. Il est nécessaire de bien connaître les différents produits et marchés financiers à la disposition des entreprises et les techniques d'allocation d'actifs.

3 parties sont proposées.

Partie 1. La gestion passive des actifs financiers. C'est une partie sur la gestion du couple rendement/risque (risque et diversification, modèle Medaf.)

Partie 2. La gestion active des actifs financiers. Evaluation actuarielle des actifs financiers, analyse technique, gestion active avec l'évaluation à partir du Medaf.

Partie 3. La performance des actifs financiers et l'efficience des marchés. Mesures traditionnelles de la performance (Sharpe, Theynor, Jensen) et les tests d'efficacités (faible, semi forte CAR).

Des animations, simulations de gestion d'actifs sont proposées (choix d'actifs d'après les cours 2015 et le MEDAF).

3 vidéos sont également proposées afin de mieux cerner les techniques de gestion (leurs applications).

OBJECTIFS :

OBJECTIF

Le cours permet aux étudiants de Master 1 Management :

- d'appréhender sommairement les différents marchés financiers français (marché obligataire et marché actions)

- de maîtriser les outils et méthodes de gestion d'actifs (actions, obligations) en abordant les techniques de gestion : la gestion active (analyse fondamentale, analyse technique), la gestion alternative et la gestion passive issues de la théorie financière et des pratiques des gérants.

BIBLIOGRAPHIE :

POINCELOT, D., « Les marchés de capitaux français », Editions

Management et Sociétés, Les essentiels de la gestion, 1998.

- Poincelot D., Galano, E., *Gestion et ingénierie du patrimoine*, EMS, 2006 ;
LIVRES PLUS SPECIALISES (pocket)
- Pascal Grandin, *la gestion de portefeuille d'actions*, cahier 128, 1998
Nathan université cours et Exercice
- Eric Bencel, *la gestion alternative*, Ed. Du Verneuil, 2004

→Gestion de trésorerie

VVJ9EGT | 2.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Evelyne POINCELOT

DESCRIPTION :

L'EVALUATION DES FLUX FINANCIERS

Définition et explication de la trésorerie

La prévision des flux

LE SYSTEME DE GESTION DE TRESORERIE EN DATE DE VALEUR

LA GESTION OPTIMALE DE LA STRUCTURE DE TRESORERIE PRÉVISIONNELLE

Les conditions bancaires et la présentation des différents taux utilisés en gestion de trésorerie

Présentation des instruments de placement et de financement de trésorerie

Les décisions d'arbitrage

LE DIAGNOSTIC MENSUEL DE LA TRESORERIE

LA GESTION DE TRESORERIE DANS LES GROUPES

OBJECTIFS :

Connaître les principaux outils permettant de prévoir les flux (plan financier, budget de trésorerie, fiche en valeur...)

Connaître les principaux instruments de placement et de financement utilisés en France (avantages et inconvénients respectifs)

Connaître les spécificités de la gestion de la trésorerie dans les groupes

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages en finance d'entreprise et plus spécialisés en gestion de trésorerie

CHARREAUX G., Finance d'entreprise, Cormelles-le-Royal, EMS, 3ème édition, 2014.

CELLIER-DELIENNE A., KHATH S., Gestion de trésorerie, 3ème édition, Economica, coll. Techniques de Gestion, 2012.

CHESNEAU D., RANSON G.P, Trésorerie, risques de marché et gouvernement d'entreprise, Economica, coll. AFTE, 2006.

DE LA BRUSLERIE H., ELIEZ C., Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, Paris, Dalloz, coll. Gestion, 3ème édition, 2012.

DESBRIERES PH., POINCELOT E., Gestion de trésorerie, ed. Management, coll. Les essentiels de la gestion, 2ème édition 2015.

VVJ9V4 Outils de décisions financières**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVJ9V4 : Outils de décisions financières**EST COMPOSÉ DE :****→Contrôle et gouvernance des organisations****VVJ9ECGO | 3.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Benoit PIGE****DESCRIPTION :**

- 1) L'entreprise en tant que propriété des actionnaires
- 2) Le conflit d'intérêt entre actionnaires et dirigeants
- 3) Le conseil d'administration, organe de contrôle des dirigeants
- 4) La politique d'incitation
- 5) La communication financière, les IFRS
- 6) L'audit en tant que certification des états financiers
- 7) La théorie des parties prenantes

OBJECTIFS :

Comprendre et étudier les enjeux de contrôle et d'audit liés à la gouvernance des entreprises

BIBLIOGRAPHIE :*Pigé Benoît (2010), " Éthique et Gouvernance des Organisations ", Economica.**Paper Xavier & Pigé Benoît (2009), "Normes comptables internationales et gouvernance des entreprises : le sens des normes IFRS", EMS.****Pigé Benoît (2008), "Gouvernance, Contrôle et Audit des Organisations", Economica.****Pigé Benoît, sous la direction de (2011), "Qualité de l'audit", DeBoeck.***→Audit****VVJ9EAUD | 3.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Benoit PIGE****DESCRIPTION :**

- 1) Le contrôle interne

- II) Les normes de contrôle interne du COSO
- III) L'audit
- IV) La révision comptable et la certification des comptes
- V) Les outils de l'audit comptable
- VI) L'approche en termes de cycles

OBJECTIFS :

Découvrir et maîtriser le processus d'audit en partant d'une approche par les risques

BIBLIOGRAPHIE :

Pigé Benoît (2009), Audit et contrôle interne, 3e éd., EMS

VVJ9V5 Gestion financière des entreprises

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVJ9V5 : Gestion financière des entreprises

EST COMPOSÉ DE :

→Structure financière, coût du capital et création de valeur

VVJ9ESFC | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Evelyne POINCELOT

DESCRIPTION :

Création de valeur et choix des investissements

Une mesure objective de création de valeur : la VAN

L'inadéquation des critères concurrents de choix des investissements

La détermination de la VAN

Les difficultés dans l'application du critère de la VAN

Exercices corrigés

La détermination du coût des fonds propres externes

La relation entre la rentabilité et le risque

Le MEDAF, modèle d'équilibre des actifs financiers

Décisions de financement et création de valeur

Les fondements de la relation entre la structure de financement et la valeur de l'entreprise

La détermination du coût du capital (ou coût moyen pondéré du capital)

La création de valeur : les différentes méthodes d'évaluation

OBJECTIFS :

Connaître et comparer les critères de choix d'investissement ;

Déterminer le coût des fonds propres et du capital ;

Préciser la relation entre la structure de financement et la création de la valeur ;

Déterminer les choix de financements optimaux ;

BIBLIOGRAPHIE :

Berk J., De Marzo P., Capelle-Blancard G., Couderc N., 2014, Finance d'entreprise, 3ème édition, Pearson

Education

Brealey RA., Myers SC. Allen F., 2016, Principes de gestion financière des sociétés, 9ème édition, Pearson Education

G. Charreaux, Finance d'entreprise, Cormelles-le-Royal, EMS, 3ème édition, 2014.

Chrissos J., Gillet R., 2008, Décision d'investissement, 2ème édition, Pearson Education, coll. Gestion appliquée

Leuttenegger M-A, 1999, Gestion de portefeuille et théorie des marchés financiers, 2ème édition, Economica

Ross S.A, Westerfield R.W, Jaffe J.F, 2005, Corporate Finance, traduction et adaptation françaises, ed. Dunod,

Vernimmen P., 2016, Finance d'entreprise, 14ème édition, ed. Dalloz

→Ingénierie financière

VVJ9EIF | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Jean-baptiste CARTIER

→Analyse financière approfondie

VVJ9EAFA | 2.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Gérald DEMOULIN

DESCRIPTION :

A partir d'un socle de connaissances acquises en Master 1, approfondir l'exploitation des données issues de l'analyse financière dans une vision synthétique et dynamique appliquée notamment au cadre des relations des entreprises avec leurs banques.

PREREQUIS :

Connaissance et interprétation des documents de synthèse (déchiffrement des informations produites sur les états financiers annuels spécifiquement les données de la liasse fiscale).

Capacité à opérer les retraitements des données du compte de résultat (soldes intermédiaires de gestion) et du bilan fonctionnel (valeurs structurelles : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie).

OBJECTIFS :

Tester sa capacité à réaliser un diagnostic rapide.

Synthétiser et argumenter son analyse par un choix cohérent des méthodes et ratios financiers les plus pertinents.

Mesurer la performance de l'entreprise.

Savoir détecter les signes de dégradation de l'entreprise.

Construire et analyser les informations sur les flux de financement, d'investissement et de trésorerie.

Comprendre la manière dont les banques utilisent les documents comptables dans les relations qu'elles

entretiennent avec leurs entreprises clientes.

BIBLIOGRAPHIE :

Bernet-Rollande L., Pratique de l'analyse financière, Dunod, 2015.

Marion A., Analyse financière - Concepts et méthodes, Dunod, 2015.

Vernimmen P., Finance d'entreprise, Dalloz, 2020.

VVJXESTA Stage**CREDITS : 30.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

VVJXESTA : StageIntervenant : **None****DESCRIPTION :**

Le stage se déroule sur une durée de 4 mois (minimum) à 6 mois (maximum) en entreprise. Il doit impérativement se terminer au 31 août de l'année universitaire.

Voici quelques étapes pour mener à bien votre recherche.

1. La recherche du stage.

L'étudiant doit chercher un stage dans une organisation : entreprise, PME, PMI, groupes industriels, grande distribution, banques et assurances, mais aussi collectivités, institutions, cabinets d'experts, agences, associations. L'objet est de trouver une organisation qui vous accueillera et proposera une mission autour d'un thème dans les domaines de la finance, comptabilité, contrôle de gestion, fiscalité et management.

Par exemple, des missions de suivi des coûts budgétaires, d'analyse du risque de crédit, de comptabilité des éléments de bilan . . .

Les banques et établissements de crédits, les institutions financières proposent des stages en banque de détail (agences) et dans les sièges régionaux. Les missions sont des analyses de risques crédits des clients (particuliers, professionnels -artisans, commerçants . . . - et entreprises.

Les missions peuvent être également des missions de contrôle de gestion financiers, de comptabilité (analyse et mise en place d'indicateurs de performance . . . reporting).

Dans les entreprises, PME, PMI, groupes et grandes entreprises, les missions sont variées : mise en place d'outils financiers (indicateurs de risques, rentabilité), évaluation des performances opérationnelles, segmentation de la clientèle et performances . . .

Les associations et collectivités locales peuvent également être un terrain très intéressant, avec des spécificités en matière de contrôle de gestion, comptabilité, fiscalité, analyse et gestion financière . . .

La recherche doit être active dès la rentrée et suppose d'envoyer des demandes très précises dans des postes identifiés (ne pas chercher à faire de " l'analyse financière en banque " mais postuler à un poste de chargé de clientèle en banque est plus pertinent) . . .

Pour les salariés, le stage peut être validé dans l'entreprise qui vous emploie. Toutefois, la fonction doit être dans le champ de la finance, comptabilité, management . . . voire droit.

2. La validation du stage et le suivi de l'étudiant.

L'étudiant doit valider la mission par un enseignant responsable du suivi de stage (équipe pédagogique) et son tuteur en entreprise. Il s'agit de définir un problème financier, comptable ou de contrôle en entreprise (analyse de la rentabilité de certains clients, mise en place d'outils d'analyse de performance financière, contrôle des éléments d'actifs . . .).

L'enseignant responsable doit être sollicité d'après son champ de compétences (finance ou contrôle de gestion, marketing bancaire . . .).

Il validera le choix de la mission en entreprise et suivra l'avancement du travail notamment afin de préparer l'étudiant dans la rédaction du rapport de stage (choix du thème proposé par l'étudiant à valider par l'enseignant, choix du plan et des méthodes proposées . . .).

3. Le rapport de stage.

Il n'est pas demandé de présenter un travail purement théorique sans lien avec celui réalisé au cours du stage. A l'inverse, une simple description de l'entreprise et du travail accompli quotidiennement serait insuffisante.

Il convient de faire une analyse de la mission, en prenant de la distance par rapport aux tâches demandées. Cette analyse permet la mise en relation des connaissances théoriques, les techniques acquises à l'Université et les solutions appliquées.

Par exemple, dans le cadre d'un travail d'analyste de crédit, l'étudiant sera en mesure de se poser la question de la

pertinence des outils d'analyse financière retenus par la banque (intérêts et limites de la méthode appliquée . . .). Il convient de faire preuve d'un sens critique de manière à mettre en évidence l'acquisition et la maîtrise de ses connaissances.

Le rapport doit mettre en valeur le travail effectué. Il faut s'assurer de bien expliquer au lecteur les démarches entreprises pour répondre à la mission, les choix méthodologiques et techniques utilisées, ainsi que les résultats. A chaque étape, il faut mentionner sa contribution réelle (le stagiaire a-t-il décidé, organisé, conseillé seul ou collégalement).

Le rapport n'est pas une succession de documents internes à l'entreprise. Il ne faut pas hésiter à mettre en perspective l'apport personnel, les outils et techniques développés, les résultats attendus et réels (s'ils sont mesurables dès la fin du stage). De nombreux exemples peuvent illustrer l'analyse (cas pratique). Si l'exemple financier ou comptable est trop long, il faut faire une synthèse dans le corps du texte et développer les éléments financiers, comptables ou fiscaux dans l'annexe du rapport.

Le plan :

Éviter de faire un plan trop général par exemple :

1. Partie 1 - Présentation de l'entreprise.
2. Partie 2 - Ma mission en entreprise.

Mais privilégier un plan fondé sur différentes approches fonctionnelles, ou les causes-conséquences, avec des titres idéés :

Partie 1 - Les motivations en termes juridico-financiers.

Partie 2 - Les incidences sociales.

Partie 3 - Le choix et l'arbitrage.

Le rapport de stage comprendrait une trentaine de pages (annexes non comprises) si vous le présentiez en choisissant times 10, simple interligne. La présentation est libre (les informations précédentes étant données comme référence). Sauf exception, le rapport de stage devra être rendu en septembre.

L'étudiant présentera son travail lors d'une soutenance qui pourra avoir lieu par visio-conférence (Skype notamment. . .).

Chaque stagiaire a l'obligation de contacter l'enseignant qui est chargé d'encadrer le travail au moins une fois durant le stage.

4. La soutenance.

Quelques indications au sujet du déroulement de la soutenance : présentation de 20 minutes incluant un support PP, suivie de 20 minutes de questions / commentaires).

La soutenance doit avoir lieu durant la 3ème semaine de septembre (avec remise du rapport une semaine avant).

20 - CALENDRIER DES EXAMENS

1 - Master Finance parcours Manag admin finan ent 1re année CTU

1 - SESSION 1

25-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ7ECFA	Consolidation, fusion et acquisition
10:15 - 12:15	2 h	VVJ7EGF	Gestion fiscale
14:00 - 16:00	2 h	VVJ7ECIF	Choix d'investissement et de financement
16:15 - 18:15	2 h	VVJ7ECV	Création de valeur

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ8EGR	Gestion des rémunérations
10:15 - 12:15	2 h	VVJ8ERS	Relations sociales
14:00 - 16:00	2 h	VVJ8EAFC	Analyse financière des comptes consolidés
16:15 - 18:15	2 h	VVJ8EMF	Mathématiques financières

27-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ7EPTF	Politique et théorie financière

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ7EPAM	Planification et action marketing
10:15 - 12:15	2 h	VVJ7ESTR	Stratégie
14:00 - 16:00	2 h	VVJ7ESG	Statistique de gestion
16:15 - 18:15	2 h	VVJ7EEE	Économie des entreprises

18-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
----------	-------	----	---------

08:00 - 10:00		2 h		VVJ8EMFG		Marchés financiers et gestion de portefeuille
10:15 - 12:15		2 h		VVJ8ECGA		Comptabilité de gestion approfondie
14:00 - 16:00		2 h		VVJ7ECG		Contrôle de gestion
16:15 - 18:15		2 h		VVJ8EFI1		Finance internationale 1

19-05-2021

HORAIRES		DUREE		UE		EXAMENS
08:00 - 10:00		2 h		VVJ8ERPP		Reporting et pilotage de performance

2 - SESSION 2**23-08-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ7ECFA	Consolidation, fusion et acquisition
10:15 - 12:15	2 h	VVJ7EGF	Gestion fiscale
14:00 - 16:00	2 h	VVJ7ECIF	Choix d'investissement et de financement
16:15 - 18:15	2 h	VVJ7ECV	Création de valeur

24-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ8EGR	Gestion des rémunérations
10:15 - 12:15	2 h	VVJ8ERS	Relations sociales
14:00 - 16:00	2 h	VVJ8EAFC	Analyse financière des comptes consolidés
16:15 - 18:15	2 h	VVJ8EMF	Mathématiques financières

25-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ7EPTF	Politique et théorie financière
10:15 - 12:15	2 h	VVJ7EPAM	Planification et action marketing
14:00 - 16:00	2 h	VVJ7ESTR	Stratégie
16:15 - 18:15	2 h	VVJ7ESG	Statistique de gestion

26-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ7EEE	Économie des entreprises
10:15 - 12:15	2 h	VVJ8EMFG	Marchés financiers et gestion de portefeuille
14:00 - 16:00	2 h	VVJ8ECGA	Comptabilité de gestion approfondie
16:15 - 18:15	2 h	VVJ7ECG	Contrôle de gestion

27-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ8EFI1	Finance internationale 1

10:15 - 12:15 | 2 h | VVJ8ERPP | Reporting et pilotage de performance

2 - Master Finance parcours Manag admin finan ent 2e année CTU

1 - SESSION 1

25-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
10:15 - 12:15	2 h	VVJ9EIF	Ingénierie financière
14:00 - 16:00	2 h	VVJ9ESFC	Structure financière, coût du capital et création de valeur
16:15 - 18:15	2 h	VVJ9EAFA	Analyse financière approfondie

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ9ECGA	Contrôle de gestion approfondi
10:15 - 12:15	2 h	VVJ9ENCI	Normes comptables internationales
14:00 - 16:00	2 h	VVJ9EDF	Droit du financement
16:15 - 18:15	2 h	VVJ9EFCD	Fiscalité et comptabilité des décisions financières

27-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ9EFI	Fiscalité internationale

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ9EFI2	Finance internationale 2
10:15 - 12:15	2 h	VVJ9EGT	Gestion de trésorerie
14:00 - 16:00	2 h	VVJ9EGAF	Gestion des actifs financiers
16:15 - 18:15	2 h	VVJ9ECGO	Contrôle et gouvernance des organisations

18-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVJ9EAUD	Audit

